

6. RETOUR SUR L'ÉVALUATION DES CRITÈRES

Dans le cadre de l'analyse des résultats de l'évaluation des critères, le Comité a fait un certain nombre d'observations quant aux résultats globaux. Ceux-ci s'avèrent intéressants dans une perspective d'examen de l'ensemble des résultats et le Comité vous les partage ci-dessous. Ils ont également servi de fondements dans le cadre des recommandations présentées à la section 5 de ce rapport. Les constats sont surtout en lien avec les critères incontournables (dont les titres sont soulignés en gris) mais certains critères complémentaires ont également fait l'objet de remarques du Comité.

6.1 Besoins de la société auxquels ce programme répond et comment il prépare au travail et aux études supérieures (critère 1.1)

Le Comité a conclu que tous les programmes ciblés atteignent ou dépassent le niveau attendu pour ce critère lequel compte trois niveaux de rendement. Le niveau 2 qui constitue le niveau attendu (c.-à-d. « répond partiellement aux besoins de la société ») a été atteint par 11 des 18 programmes, ce qui signifie, selon le Comité, que *nos diplômées et diplômés possèdent des connaissances et des compétences leur permettant d'accéder à un certain niveau d'employabilité (variété de possibilités d'emplois) ou sont en mesure de poursuivre des études de cycles supérieurs*. Les sept autres programmes ont atteint le niveau 3 de performance, soit le niveau le plus élevé (« répond aux besoins de la société »). Ceci veut donc dire, selon le Comité, que *les diplômées et diplômés de ces programmes possèdent des connaissances et des compétences permettant un grand niveau d'employabilité (grande variété de possibilités d'emplois) et sont en mesure de poursuivre des études de cycles supérieurs*.

6.2 Contribution de la RDC à l'avancement et au développement social, économique et culturel de la société (critère 1.2)

Ce critère compte aussi trois niveaux de rendement. Seuls deux programmes n'ont pas atteint le seuil attendu. Sur les 16 programmes restants, sept l'ont atteint (« *les activités de RDC dans l'unité liée au programme démontrent un impact moyen au niveau du développement social, économique et culturel de la société* ») et neuf l'ont dépassé (« *les activités de RDC dans l'unité liée au programme démontrent un impact fort au niveau du développement social, économique et culturel de la société* »).

6.3 Données comparatives du taux annuel des diplômés du programme dans d'autres universités canadiennes (critère 3.1)

À l'origine, l'objectif de ce critère était de constater la tendance du taux annuel de diplômés chez les programmes ciblés dans les autres universités canadiennes. Pour ce faire, il fallait obtenir des données similaires des autres universités pour chacun des programmes ciblés. Bien que l'objectif soit louable, des données comparables n'étaient pas disponibles pour suffisamment de programmes chez un nombre suffisant d'universités. La CESPM a certes pu en fournir pour certains programmes, mais pas pour tous, et l'information que pouvaient fournir les organismes du Québec et de

l'Ontario était publiée de façon plus agrégée (p. ex. par discipline, groupe de disciplines, domaines d'études, etc.) donc impossible d'obtenir des données vraiment comparables pour les universités de ces deux provinces. Ainsi, vu l'absence de données statistiquement valables lui permettant de tirer des conclusions probantes, le Comité a dû exclure ce critère de son évaluation finale.

6.4 Taux d'obtention de diplôme (critère 3.2)

À première vue, l'on pourrait conclure que les programmes ciblés n'affichent pas un taux très élevé d'obtention de diplôme, et c'est effectivement le cas pour certains programmes. Les programmes ciblés de baccalauréat diplôment en moyenne 43% de leurs inscrits tandis que les maîtrises en diplôment 56%. Ce critère compte cinq niveaux de rendement et l'on constate que le tiers des programmes ciblés n'atteint pas le seuil attendu (moins de 39,5% pour les baccalauréats et moins de 46,2% pour les maîtrises), un second tiers atteint le seuil attendu (39,5%-55,9% pour les baccalauréats et 46,2%-64,1% pour les maîtrises), et finalement, le dernier tiers dépasse le seuil attendu (56% ou plus pour les baccalauréats et 64,1% ou plus pour les maîtrises). Toutefois, l'Université est loin de perdre les autres inscrits de ces programmes. Un nombre important de ceux-ci sont récupérés par des transferts à d'autres programmes – un taux moyen de 35% chez les baccalauréats et 21% pour les maîtrises – souvent dans le cadre d'un passage de la spécialisation à la majeure au niveau du baccalauréat, ou d'un programme avec thèse à un programme professionnel au niveau de la maîtrise. D'ailleurs, peu nombreux sont les programmes où l'on constate des taux élevés de départ de l'institution, le taux moyen des départs se chiffrant à 21% pour les baccalauréats et 14% pour les maîtrises.

6.5 Ratio de cours livrés par des chargées et chargés de cours dans la discipline principale du programme (critère 3.5)

Le Comité a déterminé qu'un ratio annuel de 41% ou plus de cours de la discipline principale livrés par des chargés de cours s'avérait « élevé » (41% à 50%) ou « très élevé » (plus de 50%). Or, dans les faits, les données fournies par les unités responsables des programmes ciblés laissent entendre que cette situation n'existe à peu près pas puisque seul un programme atteint le seuil « élevé » (41% à 50%). Le critère comprend cinq niveaux de rendement et chez la balance des 17 autres programmes, ceux-ci atteignent ou dépassent le seuil attendu : deux programmes atteignent le seuil « moyen » (31% à 40%), deux atteignent le seuil « bas » (20% à 30%) et 13 programmes affichent un ratio « très bas » (moins de 20%).

6.6 Ratio d'étudiantes et d'étudiants à temps complet par professeure et professeur à temps plein (critère 3.6)

Sans exception, tous les programmes ciblés figurent au niveau inférieur de ce critère, soit le seuil inférieur à 3 étudiantes et étudiants par professeure et professeur. Évidemment, ces données sont le reflet du faible nombre d'inscrits aux programmes. Cependant, il y a un autre facteur à considérer. Le fait que certaines unités œuvrent dans des domaines de disciplines fondamentales, elles doivent assurer une offre importante

de cours de service hors discipline, peu importe la faible inscription d'étudiants dans leurs propres programmes. Étant donné que huit des dix baccalauréats ciblés relèvent de disciplines fondamentales, le nombre significatif de cours-étudiants suivis par des étudiants hors discipline s'avère très élevé dans ces unités (critère 4.2)⁹ donc l'impact se fait sentir au niveau des besoins en matière de ressources professorales.

6.7 Coût marginal en crédits-professeur (critère 3.9)

Le coût marginal est l'un des sept critères incontournables évalués par le Comité, d'où l'importance de déterminer à quel niveau ce coût devient un facteur déterminant dans la survie des programmes.

Dans le calcul estimé du coût marginal des programmes de spécialisation, le Comité a opté pour un calcul en crédits-professeur, une estimation calculée à partir du nombre de crédits-professeur que le programme ajoute au budget de son département. Ce coût (appelé « coût du Répertoire ») est tiré des crédits du programme paraissant au Répertoire. Le Comité a choisi cette méthode en raison de l'absence de données comptables détaillées pour chaque programme. Le Comité a demandé aux unités de revoir ses estimations et, le cas échéant, de justifier leurs calculs. La plupart des réponses des unités se sont résumées à deux arguments :

- Plusieurs unités offrant une spécialisation soutiennent que le coût marginal de leur programme est très faible, sinon nul. Selon eux, l'Université peut offrir un programme de baccalauréat spécialisé ou avec spécialisation sans que cela ajoute un coût additionnel en sus de la majeure. Il est difficile pour le Comité d'accepter cet argument. Il vient du fait que les ressources sont présentement disponibles pour offrir le plus long des deux programmes. Certaines unités refusent d'admettre que si elles n'avaient que les ressources pour offrir la majeure, elles ne pourraient pas passer à la spécialisation sans ajouter de ressources additionnelles. On ne peut exiger aux étudiantes et aux étudiants de suivre plus de cours à la spécialisation qu'à la majeure sans que l'Université ait à soutenir des coûts additionnels.
- Le deuxième argument porte sur la mécanique d'offre de cours (rotation sur plusieurs années) et le coût en crédits professionnels attribués dans le cadre des projets de fin d'études. Le Comité a accepté l'argument que ces deux dimensions pouvaient effectivement réduire le coût marginal. Cela l'a amené à revoir l'ensemble de ses estimations.

Afin d'établir les seuils de rendement du critère, le Comité a jugé qu'il était nécessaire d'utiliser une mesure permettant de faire une comparaison entre programmes avec effectifs différents. Il a donc ramené le tout sur la base du ratio « *coût marginal par nombre annuel moyen d'étudiantes et d'étudiants inscrits au programme* ». Ceci a fait en

⁹ Pour les détails sur ces ratios, prière de consulter le Tableau 15 - Nombre d'étudiants hors discipline inscrits aux cours disciplinaires (question 29) qui se trouve dans le Guide d'évaluation et questionnaire à l'ANNEXE II.

sorte que le Comité est parti de ses données initiales¹⁰, a revu l'ensemble de ses estimations et a établi des seuils basés sur des données révisées¹¹.

Force est de constater que la plupart des programmes ciblés relèvent de disciplines fondamentales où le programme de spécialisation coexiste avec un programme de majeure. Le coût marginal de la spécialisation est donc en quelque sorte amorti par la majeure. Plus encore, 13 des 18 programmes ciblés ont atteint ou dépassé le seuil minimal attendu pour le critère. Au final, il est clair que le *coût marginal* tel que défini par le Comité ne constitue pas un critère massue dans l'évaluation globale des programmes, ni est-il le facteur déterminant dans les recommandations présentées par le Comité au Sénat académique.

6.8 Taux de placement et de poursuite des études à la suite du diplôme (critère 3.10)

Les résultats indiquent que ce critère ne pose pas de problème pour les programmes ciblés. Au chapitre du *taux de placement*, tous les programmes ont atteint le seuil attendu. D'ailleurs, sur les cinq seuils de ce critère, 17 des 18 programmes ont atteint le niveau le plus élevé de performance. Quant au *taux de poursuite des études*, les programmes ont tous atteint ou dépassé le niveau attendu sauf pour trois programmes (un baccalauréat et deux maîtrises) où les diplômés n'ont pas poursuivi d'études à la suite du diplôme puisqu'ils ont immédiatement décroché un emploi lié à leurs études. On peut donc conclure que ces programmes affichent de bons débouchés.

6.9 Activités de RDC (critères 5.1 et 5.2)

Malgré la faiblesse du nombre de diplômés dans les programmes ciblés, il n'en demeure pas moins que la grande majorité des unités concernées affichent des activités considérables de RDC.

Nombre de contributions en RDC (critère 5.1)

Il y a lieu de souligner que trois niveaux de rendement ont été établis pour ce critère.

Chez les contributions avec comité de lecture, 78% des programmes atteignent ou dépassent le seuil attendu, soit 12 programmes qui affichent 0,75 - 1,5 contributions par professeure et professeur par année, et 2 programmes qui affichent une contribution supérieure à 1,5. Seuls quatre 4 programmes (22% de l'ensemble) ne sont pas à la hauteur des attentes.

Pour ce qui est des contributions sans comité de lecture, 61% des programmes atteignent ou dépassent le seuil attendu, soit 8 programmes qui affichent 1,50 - 3,0 contributions par professeure et professeur par année, et 3 programmes qui affichent une contribution supérieure à 3,0. Bien que 7 programmes (39% de l'ensemble) n'atteignent pas le seuil

¹⁰ Tableau 13 – Estimation du coût marginal du programme en crédits-professeur (question 25) qui se trouve dans le Guide d'évaluation et questionnaire à l'ANNEXE II.

¹¹ Voir Tableau 13(A) à l'ANNEXE II

Comité ad hoc du Sénat académique sur l'évaluation et la formulation de recommandations sur la viabilité de certains programmes

attendu, 3 parmi ceux-ci relèvent d'unités qui semblent investir l'essentiel de leurs énergies dans des contributions avec comité de lecture qui répondent aux seuils établis.

Financement obtenu pour la RDC (critère 5.2)

Ce critère affiche cinq niveaux de rendement. La moyenne du financement reçu de même que les seuils atteints sont moins éloquents qu'au critère précédent. Seuls 39% des programmes satisfont ou dépassent le seuil attendu de 10 000 \$ par an par professeur. Chez les 61% des programmes qui ne l'atteignent pas, on retrouve 6 programmes de baccalauréat parmi les 10 ciblés et 5 programmes de maîtrise parmi les 8 ciblés.

Chez les 6 programmes de baccalauréat qui n'atteignent pas le seuil attendu, 4 sont dans des disciplines qui n'offrent pas de programme de maîtrise, ce qui constitue pour certains un motif justifiant des sommes réduites de subventions en RDC. En contrepartie, certaines unités prétendent que leurs programmes produisent beaucoup plus d'activités RDC que d'autres sur de modestes sommes de subvention donc elles n'estiment pas être en dessous du seuil attendu, en dépit des statistiques rapportées par le Comité.

Ce qui étonne davantage, c'est la faible performance des 5 programmes de maîtrise mentionnés plus haut, lesquels affichent une moyenne annuelle de subvention inférieure à 5 000 \$ par professeur.

7. REFLEXIONS DU COMITE

Au terme de cet exercice, qui s'est étalé sur une période de trois ans, le Comité a étudié une vaste quantité de données. Au-delà de la microanalyse qu'il en a faite, il a aussi constaté le contexte dans lequel ces programmes ont évolué et les circonstances qui les ont menées à aujourd'hui. Bien que limitée à un nombre restreint de programmes, l'étude a tout de même mené à des observations qui pourraient, de l'avis du Comité, servir de pistes pour continuer à veiller à la viabilité académique de l'ensemble des programmes de l'institution. De plus, face aux besoins sociaux qui nous interpellent sans cesse, le Comité souhaite susciter un échange au Sénat académique afin de discuter de l'avenir de la carte des programmes de l'Université de Moncton.

7.1 Traitement des programmes fondamentaux versus les programmes professionnels dans le cadre de l'évaluation de la viabilité

Dans une lettre adressée au Comité le 7 novembre 2013 (voir Annexe V), à la suite du dépôt des rapports préliminaires, le décanat de la Faculté des arts et des sciences sociales (FASS) a présenté certaines préoccupations quant à l'orientation du processus d'évaluation adopté par le Comité. Il y a lieu de souligner que cette lettre présentait des constats et des positions intéressantes. Cependant, les membres du Comité sont restés un peu surpris de la perception du décanat de la FASS quant à l'approche utilisée. En faisant allusion aux programmes de la FASS assujettis à l'étude, la Faculté affirme :

Sauf pour le programme en arts visuels (orientation enseignement), les programmes de notre Faculté qui sont visés par l'exercice sont de nature fondamentale plutôt qu'appliquée. Or, l'exercice d'évaluation ne tient pas compte de cette nature fondamentale, laquelle est par ailleurs au cœur de la mission généraliste de l'Université de Moncton, depuis sa fondation. Au contraire, l'exercice actuel plaque une interprétation de la valeur de la formation qui est essentiellement inspirée des disciplines professionnelles. En fait, sans doute faudrait-il plutôt parler d'une éducation plutôt qu'une formation, dont la nature est fondamentale plutôt qu'appliquée en ce qu'elle vise l'acquisition de connaissances plutôt que de compétences ou de qualifications précises qui leur seraient non seulement spécifiques, mais qui viseraient par ailleurs un segment particulier du marché d'emploi en général, nettement circonscrit, clairement identifié et étroitement associé à des types d'emploi. (p.2)

Bien avant l'analyse des données, le Comité s'est penché sur la façon d'orienter son cadre d'évaluation à partir des paramètres adoptés par le Sénat. D'ailleurs, il a apporté certaines modifications au processus, à la suite des consultations effectuées auprès des instances concernées, afin d'éviter qu'un biais quelconque s'installe dans la définition des critères,

selon que le programme soit de nature fondamentale ou de nature professionnelle. Diverses sources¹² ont aussi été consultées pour orienter le travail.

De façon plus spécifique, les propos de la FASS semblent viser le critère 1.4 (*Type d'emploi des diplômés et diplômées et lien avec la formation reçue dans le cadre du programme*) du paramètre 1 sur la *Pertinence sociale des programmes* et les critères 3.10(a) [*Taux de placement des diplômés durant les 12 mois suivant l'obtention du diplôme*] et 3.10(b) [*Taux de poursuite aux études des diplômés dans les 12 mois suivant l'obtention du diplôme*] liés au paramètre 3 – *Qualité et rendement du programme selon des critères et indicateurs précis*. Si le Comité reste perplexe face à ces propos, c'est que le retour sur l'évaluation de ces trois critères indique que l'ensemble des programmes ciblés, pas seulement ceux de la FASS, mais les 18 programmes au grand complet ont satisfait ces trois critères. L'étude n'a donc pas discriminé de façon favorable ou défavorable à l'égard d'aucun de ces programmes comme en témoignent les résultats. D'ailleurs, au chapitre du critère 1.3, neuf programmes (dont quatre de la FASS) ont obtenu la cote la plus élevée (3/3). Quant au critère 3.10, tous les programmes (les 18 ciblés) ont obtenu la cote la plus élevée (5/5), donc ici aussi, aucune discrimination évidente, s'il y en a une. Et la raison pour ceci, c'est que les critères en question ont tenu compte de la réalité de l'ensemble des programmes ciblés, c'est-à-dire que certains programmes de 1^{er} cycle sont plutôt orientés vers les études de 2^e cycle qui débouchent par la suite à une intégration au marché du travail, tandis que d'autres peuvent y mener directement après le premier diplôme. Le Comité se devait d'évaluer les types d'emploi auxquels accèdent normalement les diplômées et diplômés d'un programme.

Au bas mot, les résultats indiquent qu'il n'y a pas de tendance démontrant que le cadre d'évaluation a favorisé les programmes professionnels au détriment des programmes fondamentaux. Si ç'avait été le cas, le Comité estime que les résultats de l'évaluation auraient présenté un profil différent de ce qu'il recommande. Sur les neuf programmes faisant l'objet d'une recommandation d'abolition :

- six programmes relèvent de domaines professionnels :
 - Baccalauréat en arts visuels (orientation enseignement)
 - Baccalauréat appliqué en intervention touristique
 - Maîtrise en droit
 - Maîtrise ès arts en orientation
 - Maîtrise ès arts en éducation (administration scolaire)
 - Maîtrise ès arts en éducation (enseignement ressource)

- trois programmes relèvent de disciplines fondamentales :
 - Baccalauréat ès sciences sociales (spécialisation en économie)
 - Baccalauréat ès sciences sociales (spécialisation en sociologie)
 - Maîtrise en français

¹² Voir l'ensemble des documents consultés, à la section 9 (*Bibliographie*).

7.2 Population étudiante en décroissance

Tel qu'évoqué à la section 3.6 du document, le critère *d'inscriptions totales au programme* n'a pas été retenu parmi les critères évalués. Toutefois, il n'y a pas à se méprendre, la situation à ce chapitre est critique dans certains programmes ciblés. Il s'avère que la décroissance de la population étudiante laisse sa marque sur plusieurs programmes de disciplines fondamentales comme en témoignent certaines tendances sociétales qui semblent indiquer que l'effet se fait sentir sur le choix des programmes dans les institutions universitaires canadiennes et américaines. Le Comité note en particulier l'étude de la *Commission des universités sur les programmes* (2000) qui démontre de faibles taux de diplomation chez divers programmes des arts et des sciences sociales comparativement à ceux des autres programmes. Cette tendance n'est pas bien différente de la réalité de l'Université de Moncton ou celle d'autres institutions canadiennes et américaines.

Afin d'augmenter la visibilité de ces disciplines, et de ses programmes, le Comité estime que les unités doivent s'engager davantage dans les efforts de recrutement afin de mieux les faire connaître de même que leur pertinence. Si, dans le jeu de l'offre et de la demande, les inscriptions traduisent la demande du milieu, il y a lieu d'influencer cette dernière dans la mesure où l'on souhaite augmenter le nombre d'inscriptions. Pour les programmes où le Comité recommande un plan de relance, c'est qu'il a jugé que l'offre était bonne, voire excellente dans certain cas, mais qu'il fallait investir de l'énergie pour mieux faire connaître les disciplines et ses programmes. Dans l'esprit des membres du Comité, les professeures et professeurs de la discipline sont les experts du domaine et sont les mieux placés pour renseigner le milieu sur la nature de la discipline, ses finalités, la formation offerte ainsi que les débouchés disponibles. Cela ne veut pas nécessairement signifier que les professeures et les professeurs doivent devenir des agents de recrutement. Ils doivent cependant faire partie intégrante d'une stratégie concertée entre leur Unité et le service de recrutement de l'institution. Le Comité encourage également l'Université à mieux publiciser les programmes des disciplines fondamentales et à éduquer la population sur leur pertinence pour l'avancement des connaissances et le développement de la société.

7.3 Fonctionnement des programmes avec des ressources limitées

Il est clair que l'attrition des ressources professorales, au sein des disciplines, affaiblit les programmes de baccalauréat avec spécialisation ainsi que certains programmes de maîtrise avec thèse. Les unités qui sont en déficit de ressources professorales finissent, par exemple, à devoir effectivement offrir un programme de spécialisation avec des ressources dignes d'un programme de majeure. À preuve, bon nombre des programmes étudiés réussissent à offrir des programmes de 60 crédits ou plus avec seulement quatre ressources professorales. Même qu'en examinant plus loin les données, on constate que plusieurs unités n'ont même pas à leur disposition l'équivalent de quatre professeures et professeurs étant donné la pression de l'offre des cours de service et la contrainte des dégrèvements administratifs ou autres dégrèvements accordés aux membres du corps professoral. Ce constat permet au Comité de prédire que ce genre d'attrition, poussée à la

limite, pourrait également venir à bout de fragiliser les programmes de majeure des disciplines concernées. Dans le cas des disciplines offrant deux maîtrises, l'une avec thèse et l'autre de type professionnel, la pression d'offrir les cours du volet professionnel peut avoir un effet néfaste sur le programme avec thèse en raison du faible nombre d'effectifs professoraux capables d'assurer à la fois l'encadrement des étudiantes et des étudiants, la productivité en recherche et la capacité d'offrir des services à l'intérieur et à l'extérieur de l'Université. Ces résultats affectent la qualité globale du programme et donc sa viabilité académique avec les résultats qu'on connaît. Bien que certains programmes qui comptent un faible nombre de professeures et de professeurs s'en sortent assez bien, c'est plutôt l'exception.

7.4 Améliorer les mécanismes d'intégration des professeures et professeurs des campus d'Edmundston et de Shippagan dans la direction et l'encadrement de thèse

Le Comité estime que la direction de l'Université doit mettre en place un mécanisme permettant une meilleure intégration des professeures et professeurs des campus d'Edmundston et de Shippagan dans la direction et l'encadrement de thèses. Un vide administratif semble faire en sorte qu'il y a absence de règles pour l'attribution et le financement de crédits d'encadrement dans le cas où les étudiants ne relèvent pas du même campus que les ressources professorales qui les dirigent, ou qui seraient susceptibles de les diriger. Une politique de gestion à cet égard devrait être établie pour faire en sorte de corriger cette situation qui empêche aux étudiantes et étudiants de profiter de l'expertise de certaines ressources. De plus, la situation actuelle fait en sorte d'engendrer un effet préjudiciable sur le recrutement aux cycles supérieurs si une candidature est refusée en raison des ressources non disponibles au campus de Moncton quand il pourrait y avoir une expertise recherchée dans un autre campus.

7.5 Pratiques de gestion impliquant un examen régulier de la viabilité des programmes

Au-delà des programmes ciblés, il y a d'autres programmes qui diplôment de faibles nombres d'étudiantes et d'étudiants et qui mériteraient d'être étudiés. L'orientation donnée à la présente étude a permis au Comité de constater que la qualité globale d'un programme dépend de plusieurs facteurs, et pas seulement du nombre de diplômés. Quel est donc le gage de la viabilité académique d'un programme? Cela repose sans doute sur plusieurs facteurs, y compris la dimension financière comme en témoigne la littérature sur les pratiques des autres institutions à cet égard. Chez les programmes qui affichent un nombre important de diplômées et diplômés, peut-on conclure qu'il y a une corrélation directe entre ces chiffres et la qualité globale du programme? La question mériterait d'être étudiée, et le processus élargit à un plus grand échantillon de programmes. Cela étant, le Comité est d'avis que l'Université a intérêt à instaurer des pratiques de gestion permettant un examen régulier de la viabilité de ses programmes. D'ailleurs, le Comité recommande que l'institutionnalisation d'un diagnostic régulier de la viabilité académique d'un programme se fasse dans le cadre du *processus régulier d'évaluation des programmes*.

7.6 Vision élargie des programmes en réponse aux besoins sociétaux et effet de levier du nouveau régime pédagogique de 1^{er} cycle sur la carte des programmes

Bien que les programmes interdisciplinaires existent depuis bon nombre d'années, une nouvelle approche plus ciblée semble désormais faire son chemin dans plusieurs universités canadiennes. On y offre des programmes interdisciplinaires qui préparent mieux les étudiantes et étudiants à aborder les problèmes sociétaux à partir de connaissances ne se limitant pas à un seul champ d'études. L'introduction de ces nouvelles moutures de programmes vise à transmettre un savoir, davantage axé sur la diversité et la complexité des problèmes modernes, et faisant appel aux disciplines qui permettent de mieux en comprendre les perspectives et d'y trouver des solutions. De telles formations pourraient ouvrir les portes à une meilleure intégration au monde du travail ou à une préparation tout aussi étoffée aux études supérieures. Il n'est donc pas difficile d'imaginer l'élargissement de l'offre de nos programmes simplement en repensant leur composition (majeure et mineure pertinentes ou programme bidisciplinaire) et en communiquant la vision dans une promotion bien articulée.

C'est une approche dont l'Université de Moncton pourrait s'inspirer pour certaines disciplines offertes au premier cycle. D'ailleurs, une meilleure connexité entre nos programmes de majeure et de mineure ainsi que la création de programmes bidisciplinaires ne pourraient-elles pas répondre à cette nouvelle réalité? Cependant, bien qu'elle soit une voie d'avenir pour certaines disciplines fondamentales, *le Comité se veut catégorique*, l'avenir de toutes les disciplines fondamentales ne passe pas nécessairement par cette voie. Plusieurs peuvent et doivent continuer à se suffire à titre de discipline autonome et à offrir la spécialisation. Dans d'autres cas, les unités doivent innover et refaire le parcours de formation de leur discipline. Ce sont à elles que le propos s'adresse car il y a moyen de les conserver à l'intérieur d'une vision élargie de nos programmes.

Pour ce faire, il faut trouver moyen d'effectuer une promotion axée sur la notoriété de ces disciplines afin d'attirer l'attention de celles et ceux qui s'intéressent aux problèmes contemporains et à leurs enjeux sociaux, et qui pourraient y voir un domaine captivant d'études. La promotion de la discipline et de ses programmes doit se faire, non seulement au niveau de la matière, mais aussi au niveau des liens entre celle-ci et les problèmes et les enjeux contemporains à tous les niveaux, qu'ils soient régional, national ou international.

D'ailleurs, le nouveau régime pédagogique qui a donné lieu à la reconfiguration des programmes peut aussi satisfaire à ces impératifs. Un diplôme avec *majeure et mineure* n'est plus nécessairement une contrainte pour celles et ceux désireux de poursuivre leurs études aux cycles supérieurs. Grâce à l'effet de levier du nouveau règlement sur les *cours au choix* (lesquels peuvent représenter jusqu'à 12 ou 15 crédits dans certains programmes de majeures), ces cours peuvent désormais être choisis dans la discipline principale du programme. Donc, lorsqu'une majeure est jumelée à une mineure pertinente, ou lorsque les cours exigés dans la discipline principale d'une majeure sont judicieusement bonifiés par des cours supplémentaires de niveaux 3000-4000 dans cette discipline (faisant lieu de

Comité ad hoc du Sénat académique sur l'évaluation et la formulation de recommandations sur la viabilité de certains programmes

cours au choix), et en autant que l'offre de cours n'est pas réduite, ceci peut effectivement constituer une voie solide et sérieuse qui donne accès aux études supérieures dans cette discipline.

8. BILAN DES RECOMMANDATIONS DU COMITE

- 8.1 Baccalauréat appliqué en intervention touristique
Recommandation 1 :
Le Comité ad hoc recommande l'abolition du programme de Baccalauréat appliqué en intervention touristique.
- 8.2 Baccalauréat en arts visuels (orientation enseignement)
Recommandation 2 :
Le Comité ad hoc recommande l'abolition du programme de Baccalauréat en arts visuels (orientation enseignement) et de ce fait, recommande que soit créé un programme combiné de Baccalauréat en arts visuels – Baccalauréat en éducation d'une durée de cinq ans en remplacement du programme existant. Ce nouveau programme aura pour mission de former des enseignants et des enseignantes en arts visuels (certificat 5) pour les milieux scolaires primaires et secondaires francophones du Nouveau-Brunswick.
- 8.3 Baccalauréat ès arts (spécialisation en études littéraires)
Recommandation 3 :
Le Comité ad hoc recommande que le programme de Baccalauréat ès arts (spécialisation en études littéraires) soit maintenu et qu'une nouvelle stratégie de recrutement et de rétention soit développée.
- 8.4 Baccalauréat ès arts (spécialisation en linguistique)
Recommandation 4 :
Le Comité ad hoc recommande que le programme de Baccalauréat ès arts (spécialisation en linguistique) soit maintenu et qu'une nouvelle stratégie de recrutement et de rétention soit développée.
- 8.5 Baccalauréat ès arts (spécialisation en géographie)
Recommandation 5 :
Le Comité recommande que l'UARD en géographie présente un plan de relance pour le programme de Baccalauréat ès arts (spécialisation en géographie) dans lequel il doit être prioriser une stratégie de recrutement.
- 8.6 Baccalauréat ès arts (spécialisation en histoire)
Recommandation 6 :
Le Comité ad hoc recommande qu'un plan de relance accompagné d'une nouvelle stratégie de recrutement et de rétention soit développé pour le programme de Baccalauréat ès arts (spécialisation en histoire).

Comité ad hoc du Sénat académique sur l'évaluation et la formulation de recommandations sur la viabilité de certains programmes

- 8.7 Baccalauréat ès arts (spécialisation en philosophie)
Recommandation 7 :
Le Comité ad hoc recommande qu'un plan de relance accompagné d'une nouvelle stratégie de recrutement soit développé pour le programme de Baccalauréat ès arts (spécialisation en philosophie).
- 8.8 Baccalauréat ès sciences sociales (spécialisation en économie)
Recommandation 8 :
Le Comité ad hoc recommande l'abolition du programme de Baccalauréat ès sciences sociales (spécialisation en économie).
- 8.9 Baccalauréat ès sciences sociales (spécialisation en sociologie)
Recommandation 9 :
Le Comité ad hoc recommande l'abolition du programme de Baccalauréat ès sciences sociales (spécialisation en sociologie).
- 8.10 Baccalauréat ès sciences (spécialisation en chimie)
Recommandation 10 :
Le Comité ad hoc recommande le maintien du Baccalauréat ès sciences (spécialisation en chimie) accompagné d'une stratégie de recrutement.
- 8.11 Maîtrise en droit
Recommandation 11 :
Le Comité recommande l'abolition du programme de Maîtrise en droit.
- 8.12 Maîtrise en français
Recommandation 12 :
Le Comité ad hoc recommande l'abolition du programme de Maîtrise en français.
- 8.13 Maîtrise ès arts (sciences du langage)
Recommandation 13 :
Le Comité ad hoc recommande un plan de relance du programme de Maîtrise ès arts (sciences du langage) accompagné d'une stratégie de recrutement.
- 8.14 Maîtrise ès arts (histoire)
Recommandation 14 :
Le Comité ad hoc recommande qu'un plan de relance accompagné d'une stratégie de recrutement soit développé pour le programme de Maîtrise ès arts (histoire).

Comité ad hoc du Sénat académique sur l'évaluation et la formulation de recommandations sur la viabilité de certains programmes

- 8.15 Maîtrise ès arts en éducation (administration scolaire)
Recommandation 15 :
Le Comité ad hoc recommande l'abolition du programme de Maîtrise ès arts en éducation (administration scolaire) et de ce fait, recommande que soit créé un seul programme de Maîtrise ès arts en éducation en remplacement des trois programmes existants avec thèse. Ce nouveau programme chapeautera les trois disciplines existantes, c'est-à-dire l'enseignement, l'administration scolaire et l'enseignement ressource.
- 8.16 Maîtrise ès arts en éducation (enseignement ressource)
Recommandation 16 :
Le Comité ad hoc recommande l'abolition du programme de Maîtrise ès arts en éducation (enseignement ressource) et de ce fait, recommande que soit créé un seul programme de Maîtrise ès arts en éducation en remplacement des trois programmes existants avec thèse. Ce nouveau programme chapeautera les trois disciplines existantes, c'est-à-dire l'enseignement, l'administration scolaire et l'enseignement ressource.
- 8.17 Maîtrise ès arts en orientation
Recommandation 17 :
Le Comité ad hoc recommande l'abolition du programme de Maîtrise ès arts en orientation.
- 8.18 Maîtrise ès sciences (chimie)
Recommandation 18 :
Le Comité ad hoc recommande le maintien de la Maîtrise ès sciences (chimie) accompagné d'une stratégie de recrutement.
- 8.19 Délais pour la mise en œuvre d'un plan de relance
Recommandation 19 :
Le Comité ad hoc recommande l'adoption des trois paramètres suivants en lien avec les programmes ayant reçu une recommandation de relance dans le cadre de cette étude :
- i. *Rédaction d'un plan de relance dans lequel l'Unité présente sa démarche stratégique et explique comment elle prévoit répondre aux défis afin d'améliorer la situation du programme. Ce plan doit recevoir l'aval du décanat et être déposé pour approbation au Comité conjoint de la planification (CCJ), au plus tard 12 mois après l'aval par le Sénat académique de la recommandation du Comité.*
 - ii. *Suivant l'approbation du plan de relance, une période de cinq ans sera allouée à l'unité académique afin de lui permettre de mettre son plan en œuvre et d'en évaluer les résultats. Un rapport annuel sur son état d'avancement devra être préparé par le décanat et déposé au CCJ.*

Comité ad hoc du Sénat académique sur l'évaluation et la formulation de recommandations sur la viabilité de certains programmes

- iii. *Au terme de la période de cinq ans, une réévaluation complète de la viabilité du programme sera effectuée. Cette évaluation est la responsabilité du VRER et sera déposée au CCJ pour une recommandation au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs quant au suivi à assurer concernant la continuité du programme.*
- 8.20 Pratiques de gestion permettant l'examen régulier de la viabilité des programmes
Recommandation 20 :
Le Comité ad hoc recommande l'institutionnalisation d'un diagnostic régulier de la viabilité académique d'un programme dans le cadre du processus régulier d'évaluation des programmes.
- 8.21 Mécanismes d'intégration des professeures et professeurs des campus de Shippagan et d'Edmundston dans la direction et l'encadrement de thèse aux cycles supérieurs
Recommandation 20 :
Le Comité ad hoc recommande que des mécanismes d'intégration soient définis afin de favoriser une plus grande participation des professeures et professeurs de la FESR des campus d'Edmundston et de Shippagan à la direction et l'encadrement de thèse d'étudiantes et d'étudiants de cycles supérieurs au campus de Moncton.

Comité ad hoc du Sénat académique sur l'évaluation et la formulation de recommandations sur la viabilité de certains programmes

9. BIBLIOGRAPHIE

- Anastasi, A. & Urbina, S. (1997). *Psychological testing*. Upper Saddle River : N.J. : Prentice-Hall.
- Commission des universités sur les programmes (2000). *Pour une vision concertée de la formation universitaire : diversité et complémentarité*. CREPUQ. Tiré de : <http://www.crepuq.qc.ca/IMG/pdf/rapportfinal.pdf>
- Dickeson, R.C. (2010). *Prioritizing Academic Programs and Services: Reallocating Ressources to Achieve Strategic Balance*. San Francisco, CA: Jossey Bass.
- Gwet, K. L. (2010) *Handbook of Inter-Rater Reliability* (2nd Edition). Gaithersburg : Advanced Analytics, LLC.
- Middaugh, M.F. (2010). *Planning and Assessment in Higher Education: Demonstrating Institutional Effectiveness*. San Francisco, CA: Jossey Bass.
- Miller, M.D., Linn, R.L. & Gronlund, N.E. (2013). *Measurement and Assessment in Teaching*. Upper Saddle River, NJ: Pearson.
- Office of Academic Affairs, University of Missouri – St. Louis (2003). *Guidelines for Program Viability Audits at UM-St. Louis*. Tiré de : <http://www.umsl.edu/services/academic/assets/PDFs/ProgramViabilityAudit.pdf>
- Scallon, G. (2005). *L'évaluation des apprentissages dans une approche par compétences*. Montréal, QC : Éditions du Renouveau Pédagogique.
- State Council of Higher Education for Virginia (2003). *Program productivity/viability at public institutions: policies and procedures for review of academic programs*. Tiré de : <http://www.schev.edu/AdminFaculty/forms/ReviewofAcademicPrograms.pdf>
- Taylor, B.E., & Massy, W.F. (1996). *Strategic Indicators for Higher Education. Vital Benchmarks and Information to Help You Evaluate and Improve your Institution's Performance*. Princeton, N. J.: Peterson's.
- Université de Moncton (2013). *Un rêve qui nous appartient : Planification stratégique 2020*. Moncton, N.B. : Université de Moncton.
- University of Guelph (2012). *Program Prioritization Process*. Tiré de : [http://www.uoguelph.ca/secretariat/senate/podcast/Presentations/Program%20Prioritization%20Process%20\(PPP\)_J.Miles.pdf](http://www.uoguelph.ca/secretariat/senate/podcast/Presentations/Program%20Prioritization%20Process%20(PPP)_J.Miles.pdf)
- University of Saskatchewan (2013). *TransformUs : Reallocating Services for Future Success*. Tiré de : <http://words.usask.ca/transformus/reports/aptreport/>
- West Los Angeles College (2005). *Instructional Program Viability Review Policy*. Tiré de : <http://www.wlac.edu/accreditation/documentation/standard2a/PROGRAM%20VIABILITY%20REVIEW%20ADOPTED%2012-05.pdf>

Comité ad hoc du Sénat académique sur l'évaluation et la formulation de recommandations sur la viabilité de certains programmes

10. ANNEXES

Comité ad hoc du Sénat académique sur l'évaluation et la formulation de recommandations sur la viabilité de certains programmes

ANNEXE I

Tableau I - Données de diplômation et d'inscriptions par programme – période 2001-2002 à 2010-2011

Tableau I - Diplômation et inscriptions à temps complet par programme à l'Université de Moncton, 2001-2002 à 2010-2011

	Programmes de baccalauréat										Moyenne annuelle
	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	
ADMINISTRATION											
BAA programme général	Diplômées/diplômés	19	15	18	15	20	15	12	12	9	15
	Inscriptions	351	315	337	350	329	300	297	279	296	315,0
BAA conc. comptabilité	Diplômées/diplômés	35	27	19	31	34	27	37	34	31	30,2
	Inscriptions	78	78	79	88	100	94	105	122	135	99,9
BAA conc. finance	Diplômées/diplômés	23	24	16	24	20	28	28	27	29	24,9
	Inscriptions	56	51	56	60	59	78	61	57	72	63,4
BAA conc. management	Diplômées/diplômés	20	39	22	26	14	28	16	15	12	19
	Inscriptions	50	68	47	36	45	49	43	38	42	47,1
BAA conc. marketing	Diplômées/diplômés	23	19	27	21	19	19	20	27	15	21,7
	Inscriptions	60	50	60	62	61	47	52	57	55	57,2
BAA conc. systèmes d'informations organisationnels	Diplômées/diplômés	6	8	6	3	5	2	5	1	3	4,5
	Inscriptions	19	18	18	16	12	9	4	10	13	13,8
BAA conc. gestion des opérations	Diplômées/diplômés	4	4	8	12	8	7	7	10	4	7,5
	Inscriptions	12	15	22	21	26	19	23	13	14	19,6
BAA conc. gestion internationale	Diplômées/diplômés		3	6	10	15	6	5	0	7	6,5
	Inscriptions		3	16	25	22	16	9	6	10	13,7
ARTS ET SCIENCES SOCIALES											
Bac. en art dramatique	Diplômées/diplômés	2	5	3	6	5	4	4	2	2	3,8
	Inscriptions	33	27	35	39	32	23	27	23	31	30,5
Bac. en arts visuels	Diplômées/diplômés	12	4	6	6	4	9	3	4	3	5,6
	Inscriptions	35	33	31	27	25	23	24	26	22	27,2
Bac. en arts visuels (orientation enseignement)	Diplômées/diplômés	0	0	1	1	1	4	2	1	2	1,6
	Inscriptions	6	1	7	9	10	9	10	10	17	9,8
Bac. appl. en design d'intérieur	Diplômées/diplômés									1	1,0
	Inscriptions									21	28
Bac. en musique (général)	Diplômées/diplômés	4	3	3	2	4	3	2	1	1	2,5
	Inscriptions	16	29	30	36	26	15	14	22	24	24,0

	2001- 2002	2002- 2003	2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011	Moyenne annuelle
Bac. en musique (interprétation)											
Diplômées/diplômés	2	3	4	2	0	5	5	4	3	3	3,1
Inscriptions	14	10	6	6	6	16	14	16	13	14	11,5
Bac. en traduction											
Diplômées/diplômés	10	3	5	6	7	5	9	9	9	8	7,1
Inscriptions	37	26	41	47	47	50	35	43	40	49	41,5
Bac. en traduction (accrédité)											
Diplômées/diplômés	2	3	5	3	3	3	2	2	5	6	3,6
Inscriptions	7	9	9	5	7	6	5	8	22	8,7	
BA spéc. histoire											
Diplômées/diplômés	1	2	3	0	4	1	2	3	0	4	2,0
Inscriptions	7	6	6	11	11	15	13	9	9	11	9,8
BA maj. histoire											
Diplômées/diplômés	4	4	4	1	0	4	1	4	6	3	3,1
Inscriptions	14	13	14	16	16	20	21	26	29	25	19,4
BA spéc. philosophie											
Diplômées/diplômés	1	3	0	0	3	0	1	0	0	2	1,0
Inscriptions	6	4	2	2	4	4	3	2	7	4	3,8
BA maj. philosophie											
Diplômées/diplômés	2	1	0	3	3	0	2	2	2	1	1,5
Inscriptions	4	4	7	7	8	7	6	3	3	4	5,3
BA spéc. géographie											
Diplômées/diplômés	4	6	2	2	2	3	4	0	2	1	2,6
Inscriptions	10	7	6	7	5	6	6	4	2	1	5,4
BA maj. géographie											
Diplômées/diplômés	1	5	3	3	0	2	3	3	1	2	2,3
Inscriptions	16	13	8	12	11	14	11	16	7	10	11,8
BA spéc. études littéraires											
Diplômées/diplômés	6	1	4	2	0	1	4	0	0	1	1,9
Inscriptions	8	8	6	4	7	6	6	5	4	12	6,6
BA spéc. linguistique											
Diplômées/diplômés	3	3	1	2	1	2	0	0	5	3	2,0
Inscriptions	8	8	4	6	6	6	6	16	21	14	9,5
BA maj. anglais											
Diplômées/diplômés	2	4	6	4	3	7	5	3	2	6	4,2
Inscriptions	17	14	18	20	28	18	24	17	27	29	21,2
BA maj. études françaises											
Diplômées/diplômés	13	12	10	12	9	11	14	13	7	9	11,0
Inscriptions	61	61	60	62	60	68	55	47	51	48	57,3
BA général											
Diplômées/diplômés	10	8	5	7	10	10	1	2	4	6	6,3
Inscriptions	10	6	2	11	6	5	5	2	3	2	5,2

	2001- 2002	2002- 2003	2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011	Moyenne annuelle
BA multidisciplinaire											
Diplômées/diplômés	24	13	19	10	23	19	22	18	16	12	17,6
Inscriptions	204	196	207	189	196	170	136	151	178	185	181,2
Bac. en travail social											
Diplômées/diplômés	41	33	33	41	50	35	46	43	51	52	42,5
Inscriptions	108	105	120	127	140	127	144	150	157	153	133,1
B Sc. sociales spéc. économie											
Diplômées/diplômés	3	3	3	1	4	1	3	3	2	3	2,6
Inscriptions	12	13	8	5	11	14	14	17	14	12	12,0
B Sc. sociales maj. économie											
Diplômées/diplômés	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1,2
Inscriptions	1	1	4	4	6	8	8	5	7	7	6,2
B Sc. sociales spéc. science politique											
Diplômées/diplômés	4	2	2	7	10	6	5	7	7	9	5,9
Inscriptions	33	25	38	57	45	39	38	44	45	42	40,6
B Sc. sociales maj. science politique											
Diplômées/diplômés	0	5	2	3	7	5	7	6	1	5	4,1
Inscriptions	7	20	19	21	30	21	16	16	17	16	18,3
B Sc. sociales spéc. sociologie											
Diplômées/diplômés	4	1	2	2	1	1	1	4	2	1	1,9
Inscriptions	11	9	6	4	8	10	16	12	10	13	9,9
B Sc. sociales maj. sociologie											
Diplômées/diplômés	1	1	3	1	4	0	0	0	4	1	1,5
Inscriptions	8	6	8	8	6	1	2	7	8	5	5,9
BA-BEd maj. anglais*											
Inscriptions	22	26	33	25	25	29	34	24	32	28	27,8
BA-BEd maj. géographie*											
Inscriptions	10	11	12	14	9	9	6	8	6	2	8,7
BA-BEd maj. histoire*											
Inscriptions	31	28	31	31	23	34	33	42	36	39	32,8
BA-BEd maj. études françaises*											
Inscriptions	42	40	43	47	60	51	58	51	41	36	46,9
BMus-BEd*											
Inscriptions							10	10	13	8	8
SCIENCES DE L'ÉDUCATION											
BA programme A											
Diplômées/diplômés	12	7	11	12	8	11	12	11	8	3	9,5
Inscriptions	18	13	23	21	18	26	23	19	12	8	18,1
BA-BEd maj. études familiales											
Diplômées/diplômés	3	1	2	6	10	9	6	5	4	3	4,9
Inscriptions	4	6	12	22	20	11	12	9	10	7	11,3
BA-BEd primaire											
Diplômées/diplômés	24	65	50	64	79	90	74	97	96	71,8	
Inscriptions	319	383	396	440	459	490	451	420	391	374	412,3
BA-BEd maj. histoire											
Diplômées/diplômés	4	5	5	10	2	6	3	7	10	8	6,0
Inscriptions	8	10	13	15	7	13	14	17	21	21	13,9

	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Moyenne annuelle
BA-BEd maj. géographie	Diplômées/diplômés	0	3	0	5	1	3	0	3	2	2,1
	Inscriptions	3	3	5	6	5	6	6	5	7	5,3
BA-BEd maj. anglais	Diplômées/diplômés	1	1	3	4	5	5	7	9	1	3,7
	Inscriptions	3	4	5	11	12	12	17	11	5	8,9
BA-BEd maj. études françaises	Diplômées/diplômés	6	7	12	12	15	11	12	11	15	11,5
	Inscriptions	10	20	19	30	24	23	28	26	33	25
BEP-BEd	Diplômées/diplômés	4	8	13	13	15	18	28	16	17	23,8
	Inscriptions	15	31	34	33	47	55	51	38	43	39,1
BMus-BEd	Diplômées/diplômés							3	3	1	2,5
	Inscriptions							6	4	4	4,5
BSc-BEd conc. mathématiques	Diplômées/diplômés	4	1	7	8	12	13	11	6	7	7,4
	Inscriptions	3	9	18	21	25	22	23	14	11	15,6
BSc-BEd conc. physique	Diplômées/diplômés	0	0	1	5	2	1	1	2	0	1,2
	Inscriptions	0	1	7	7	4	3	4	1	2	3,2
BSc-BEd conc. biologie	Diplômées/diplômés	1	3	1	4	5	5	10	6	5	4,8
	Inscriptions	4	4	4	9	7	16	20	15	17	11,5
BSc-BEd conc. chimie	Diplômées/diplômés	0	2	1	4	2	0	0	2	1	1,3
	Inscriptions	3	2	6	6	2	1	3	3	2	2,9
SCIENCES DE LA SANTÉ ET DES SERVICES COMMUNAUTAIRES											
BSc nutrition	Diplômées/diplômés	10	13	8	13	12	15	14	13	11	0
	Inscriptions	56	54	69	72	79	99	101	101	118	113
BA maj. études familiales	Diplômées/diplômés	9	6	6	5	7	2	7	5	4	5,5
	Inscriptions	26	21	19	18	22	22	24	20	17	20,4
BSc inf.	Diplômées/diplômés	88	106	121	122	118	120	101	100	126	112,4
	Inscriptions	469	534	574	560	565	534	569	572	540	548,6
BSc. de kinésiologie	Diplômées/diplômés	14	26	31	29	18	20	17	26	24	31
	Inscriptions	112	121	118	101	88	92	99	102	115	138
Bac. en rétréologie	Diplômées/diplômés	12	15	5	14	14	7	12	9	9	10,4
	Inscriptions	56	48	40	49	43	38	41	35	43	41

	2001- 2002	2002- 2003	2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011	Moyenne annuelle
Bac. appliqué en intervention touristique											
Diplômées/diplômés	2	3	1	1	0	1	2	2	0	1,3	
Inscriptions	2	6	6	2	2	3	6	4	2	1	3,4
B.A. spéc. psychologie											
Diplômées/diplômés											
Inscriptions	18	43	33	29	29	34	43	44	36	35,0	
BA maj. psychologie											
Diplômées/diplômés	6	14	9	11	17	3	12	7	13	14	10,6
Inscriptions	57	120	117	110	111	121	135	112	125	114	112,2
BA-BÉd maj. Études familiales*											
Diplômées/diplômés											
Inscriptions	29	26	29	21	23	25	20	14	9	13	20,9
BEP-BÉd maj. éducation physique*											
Diplômées/diplômés											
Inscriptions	73	80	94	94	91	81	104	89	66	69	84,1
SCIENCES FORESTIÈRES											
BSc forestières											
Diplômées/diplômés	30	34	20	15	26	11	14	5	3	17	17,5
Inscriptions	122	81	59	53	46	33	33	36	31	25	51,9
SCIENCES											
Bac. en informatique appliquée											
Diplômées/diplômés	26	19	28	21	19	8	12	9	7	4	15,3
Inscriptions	138	105	84	76	58	43	42	44	48	48	68,6
BSc spéc. biochimie											
Diplômées/diplômés	11	17	20	15	17	11	11	15	8	11	13,6
Inscriptions	61	80	72	64	59	55	60	52	54	66	62,3
BSc maj. biochimie											
Diplômées/diplômés	3	2	2	1	1	3	2	3	2	0	1,9
Inscriptions	5	12	12	7	9	16	10	15	9	7	10,2
BSc spéc. biologie											
Diplômées/diplômés	10	8	8	16	10	13	13	8	10	10	10,6
Inscriptions	63	58	60	66	58	47	45	45	40	53	53,5
BSc maj. biologie											
Diplômées/diplômés	7	10	3	1	5	1	4	1	4	6	4,2
Inscriptions	23	22	13	11	11	11	12	14	11	13,9	
BSc spéc. chimie											
Diplômées/diplômés	4	0	4	2	3	3	0	2	3	2,5	
Inscriptions	12	12	15	13	12	8	14	13	19	17	13,5
BSc maj. chimie											
Diplômées/diplômés	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0,3
Inscriptions	1	0	2	1	4	3	3	5	6	4	2,9
BSc spéc. physique											
Diplômées/diplômés	3	4	5	3	5	6	3	4	5	3	4,1
Inscriptions	21	22	21	21	20	21	20	20	19	19	20,6
BSc maj. physique											
Diplômées/diplômés	0	1	0	0	1	1	0	1	0	0	0,4
Inscriptions	3	1	7	3	4	2	3	4	5	0	3,2

	2001- 2002	2002- 2003	2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011	Moyenne annuelle
BSc majeur mathématiques	Diplômées/diplômés	1	1	4	4	3	0	2	0	5	2
	Inscriptions	18	16	16	10	9	9	13	13	9	12,2
BSc majeur informatique	Diplômées/diplômés	4	1	2	2	4	2	5	0	0	2,1
	Inscriptions	11	6	7	9	11	13	7	6	5	7,8
BSc en techniques radiologiques	Diplômées/diplômés	9	4	4	5	3	10	8	7	10	6,8
	Inscriptions	30	21	32	33	50	47	44	41	41	37,6
BSc appliquée en science laboratoire médical	Diplômées/diplômés	5	1	4	3	10	6	6	4	4	4,9
	Inscriptions	12	21	27	26	24	28	30	34	40	38
BSc appliquée en thérapie respiratoire	Diplômées/diplômés			1	8	8	8	12	8	8	7,5
	Inscriptions				11	23	21	18	17	17	17,7
BSc multidisciplinaire	Diplômées/diplômés	5	0	1	1	0	4	3	2	0	1,8
	Inscriptions	56	58	49	45	51	35	27	26	18	39,9
BSc-BEd conc. mathématiques*	Inscriptions	44	46	47	56	42	35	28	23	23	36,5
BSc-BEd conc. biologie*	Inscriptions	17	21	22	19	19	30	31	30	25	24
BSc-BEd conc. physique*	Inscriptions	10	15	9	7	6	6	5	7	8	7,8
BSc-BEd conc. chimie*	Inscriptions	7	8	4	2	8	6	5	7	4	5,7
INGÉNIERIE											
BIng génie civil	Diplômées/diplômés	4	8	11	8	12	17	18	13	27	13,1
	Inscriptions	65	76	90	87	110	120	146	144	168	118,0
BIng génie mécanique	Diplômées/diplômés	21	9	19	10	14	12	21	13	15	14,4
	Inscriptions	101	95	95	95	114	115	104	76	73	95,0
BIng génie électrique	Diplômées/diplômés	14	12	8	15	14	6	8	6	12	9,8
	Inscriptions	79	74	71	77	60	52	63	59	71	66,8
BIng génie civil - orient gestion de l'ingénierie	Diplômées/diplômés								2	1	1,5
	Inscriptions								1	2	2,3
BIng génie électrique - orient syst industriel et automatisation	Diplômées/diplômés								0	0	0,7
	Inscriptions								9	3	6,0
BIng génie mécanique - orient génie industriel	Diplômées/diplômés								6	11	13,6
	Inscriptions								9,0		

	2001-2002		2003-2004		2004-2005		2005-2006		2006-2007		2007-2008		2008-2009		2009-2010		2010-2011		Moyenne annuelle
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	
DROIT																			
Bac. en droit				Diplômées/diplômés	33	29	26	32	28	29	26	34	33	20	29,0				
				Inscriptions	90	91	90	97	91	95	100	93	82	86	91,5				
Bac. en droit (Dét. Licence droit civil)				Diplômées/diplômés	0	0	2	4	1	2	1	3	4	0	1,7				
				Inscriptions	0	0	2	5	1	2	1	3	4	0	1,8				
CAMPUS DE SHIPPAGAN																			
Bac. en gestion de l'information				Diplômées/diplômés					11	1	4	3	8	3	2	4,6			
				Inscriptions	15	21	19	20	16	18	18	18	12	16	17,3				
Bac. en gestion intégrée des zones côtières				Diplômées/diplômés										2	2,0				
				Inscriptions									5	6	8	8	6,8		
Programmes de maîtrise et de doctorat																			
ADMINISTRATION																			
Maîtrise en administration des affaires (mémoire)				Diplômées/diplômés	2	2	4	5	2	2	2	2	11	7	7	4,4			
				Inscriptions	7	10	11	15	17	17	28	18	15	13	15,1				
Maîtrise en administration des affaires (coop)				Diplômées/diplômés	18	17	12	12	6	7	10	11	7	11	11,1				
				Inscriptions	48	35	29	24	20	23	32	21	18	21	27,1				
Maîtrise en administration des affaires (temps partiel) ***				Diplômées/diplômés	17	57	39	27	55	28	45	53	47	31	39,9				
				Inscriptions	4	4	12	13	16	36	8	10	14	8	12,5				
Bac. en droit - Maîtrise en adm. des affaires**				Inscriptions	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0,2				
ARTS ET SCIENCES SOCIALES																			
Maîtrise en administration publique				Diplômées/diplômés	13	13	16	18	15	4	11	6	13	15	12,4				
				Inscriptions	25	31	28	28	17	16	14	12	20	23	21,4				
Bac. en droit - Maîtrise en administration publique **				Inscriptions	1	1	0	0	0	2	0	2	1	1	0,8				
Maîtrise en travail social				Diplômées/diplômés	3	5	2	4	4	2	2	2	2	3	2,9				
				Inscriptions	12	9	9	12	15	20	21	23	25	29	17,5				
Maîtrise ès arts (sciences du langage)									1	1	2	1	1	2	1,3				
				Inscriptions					3	6	7	7	6	5	4,4				
Maîtrise ès arts (études littéraires)				Diplômées/diplômés					2	2	2	0	0	3	1,8				
				Inscriptions					4	9	8	8	9	11	8,6				

	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Moyenne annuelle
Maîtrise ès arts (histoire)											
Diplômées/diplômés	2	1	0	1	0	0	0	1	2	1	1,0
Inscriptions	8	7	4	2	3	4	6	4	7	7	5,2
Maîtrise en français											
Diplômées/diplômés	1	0	0	1	0	1	0	1	0	0	0,4
Inscriptions	2	1	1	0	0	0	1	0	2	2	0,9
Maîtrise en gestion services sanité											
Diplômées/diplômés											5,0
Inscriptions											3,0
Doctorat en études françaises											
Diplômées/diplômés	1	0	3	1	0	0	0	1	0	0	0,6
Inscriptions	11	11	12	6	4	4	2	2	2	2	5,6
Doctorat (sciences du langage)											
Diplômées/diplômés											1,0
Inscriptions											6,1
Doctorat (étude littéraires)											
Diplômées/diplômés											0,3
Inscriptions											7,3
 SCIENCES DE L'ÉDUCATION											
Maîtrise ès arts en éducation (administration scolaire)											
Diplômées/diplômés	2	2	0	1	1	0	0	0	1	5	1,4
Inscriptions	7	5	4	2	3	4	4	7	10	6	5,2
Maîtrise en éducation (administration scolaire)											
Diplômées/diplômés	7	17	15	10	10	7	10	6	3	5	9,0
Inscriptions	9	14	13	9	9	9	7	6	7	18	10,1
Maîtrise ès arts en éducation (enseignement)											
Diplômées/diplômés	0	1	0	6	1	2	1	0	2	2	1,5
Inscriptions	8	8	9	10	8	7	13	10	9	5	8,7
Maîtrise ès arts en éducation (enseignement ressource)											
Diplômées/diplômés	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0,3
Inscriptions	2	1	0	1	4	3	5	8	8	2	3,4
Maîtrise en éducation (enseignement ressource)											
Diplômées/diplômés	0	0	1	6	6	0	0	2	7	2	2,4
Inscriptions	0	0	3	3	3	4	10	9	10	10	5,2
Maîtrise en éducation (enseignement)											
Diplômées/diplômés	7	5	3	6	3	4	1	2	3	3	3,7
Inscriptions	11	8	9	8	7	5	2	6	7	5	6,8
Maîtrise en orientation											
Diplômées/diplômés	4	3	3	2	2	1	6	6	6	11	4,4
Inscriptions	15	16	11	10	17	18	19	30	29	27	19,2
Maîtrise ès arts (orientation)											
Diplômées/diplômés	1	0	0	0	0	0	0	1	2	1	0,5
Inscriptions	5	4	6	7	7	9	10	9	8	2	6,7

	2001- 2002	2002- 2003	2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011	Moyenne annuelle
Doctorat en éducation											
Diplômées/diplômés											
SCIENCES DE LA SANTÉ ET DES SERVICES COMMUNAUTAIRES											
Maîtrise ès sciences (nutrition-alimentation)	Diplômées/diplômés	2	1	1	5	2	1	2	1	6	4
Inscriptions	Inscriptions	7	9	12	16	18	18	20	18	23	16,3
Maîtrise en science infirmière	Diplômées/diplômés										
Inscriptions	Diplômées/diplômés	1	5	6	6	10	10	10	10	9	7,6
Maîtrise en science infirmière - inf. proti. ***	Inscriptions	1	0	0	0	2	0	0	0	0	0,4
Maîtrise ès arts (psychologie)	Diplômées/diplômés	18	8	9	16	11	9	7	9	8	10,5
Inscriptions	Inscriptions	49	43	45	42	41	42	43	43	41	42,0
Doctorat en psychologie	Diplômées/diplômés										
Inscriptions	Inscriptions	4	6	7	10	11	10	10	11	11	9,1
D en psychologie - profil prof.	Diplômées/diplômés										
Inscriptions	Inscriptions										
SCIENCES											
Maîtrise ès sciences (mathématiques)	Diplômées/diplômés	1	1	1	4	2	1	2	2	1,7	
Inscriptions	Inscriptions	4	3	5	4	5	5	4	4	6	4,6
Maîtrise ès sciences (physique)	Diplômées/diplômés	1	0	1	1	1	3	4	2	1	1,5
Inscriptions	Inscriptions	5	5	6	9	10	11	9	10	11	9,0
Maîtrise ès sciences (biologie)	Diplômées/diplômés	6	3	3	6	7	4	9	2	6	4,7
Inscriptions	Inscriptions	14	16	19	20	17	14	13	12	14	14,9
Maîtrise ès sciences (biochimie)	Diplômées/diplômés	0	2	3	2	3	0	4	2	3	2,2
Inscriptions	Inscriptions	7	9	11	15	11	17	18	16	17	15
Maîtrise ès sciences (chimie)	Diplômées/diplômés	2	0	2	1	2	2	0	1	3	1,4
Inscriptions	Inscriptions	7	8	8	10	9	9	12	13	9	9,2
Maîtrise ès sciences (informatique)	Diplômées/diplômés									1	0,5
Inscriptions	Inscriptions									3	5
										7	5,0

	2001- 2002	2002- 2003	2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011	Moyenne annuelle
	Diplômées/diplômés										\$10
Docteurat - sciences de la vie	Inscriptions										2,0
INGÉNIERIE											
Maîtrise ès sciences appliquées	Diplômées/diplômés	2	4	7	7	2	1	7	4	7	4,9
	Inscriptions	11	22	16	13	18	21	25	32	26	20,6
DROIT											
Bac. en droit - Maîtrise en adm. des affaires	Diplômées/diplômés	2	1	2	0	1	1	0	1	0	0,8
	Inscriptions	4	5	4	2	4	4	1	2	0	2,6
Bac. en droit - Maîtrise en administration publique	Diplômées/diplômés	3	0	0	0	0	1	0	1	0	0,6
	Inscriptions	3	1	3	1	2	1	2	2	2	2,1
Bac. en droit - Maîtrise en environnement	Diplômées/diplômés	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0,1
	Inscriptions	1	1	1	0	0	0	0	1	2	0,7
Maîtrise en droit	Diplômées/diplômés				1	1	0	1	0	1	0,7
	Inscriptions	2	3	5	3	3	2	2	1	1	2,4
ÉTUDES SUPÉRIEURES											
Maîtrise ès sciences forestières	Diplômées/diplômés	1	3	4	2	1	3	4	6	2	2,9
	Inscriptions	5	11	8	6	6	11	14	13	5	8,3
Maîtrise en études de l'environnement	Diplômées/diplômés	3	3	5	6	7	5	6	9	7	5,9
	Inscriptions	23	32	33	41	36	35	32	28	26	31,0
Bac. en droit - Maîtrise en environnement**	Inscriptions	0	1	0	0	1	1	0	0	0	0,3

Source : Statistiques préparées par le Registrariat de l'Université de Moncton.

* Dans le cas des programmes combinés de 5 ans en éducation, l'étudiante ou étudiant s'inscrit dans la discipline de spécialisation pendant les 3 premières années et son inscription n'est pas comptabilisée à la Faculté des sciences de l'éducation pendant ce temps.

** Dans le cas du programme combiné en droit, l'étudiante ou étudiant s'inscrit dans l'autre discipline de spécialisation pendant au moins 1 année et son inscription pendant ce temps n'est pas comptabilisée à la Faculté du droit.

*** Les statistiques d'inscription ci-contre ne compabilisent pas les étudiants qui ont suivi leurs études à temps partiel, mais cette distinction ne s'applique pas au chapitre des diplômés. Les statistiques officielles de l'Université ont toujours reflété l'ensemble des diplômés de l'institution. C'est pour cela qu'il faut noter que dans certains programmes professionnels de cycles supérieurs où l'on compte un nombre important d'étudiants à temps partiel, les statistiques peuvent donner une impression déformée de la réalité en raison du faible nombre d'inscrits comparativement au nombre de diplômés.

Notes :

1. Dans le cas des programmes dont l'existence remonte à moins de 10 ans, la moyenne annuelle a été ajustée pour tenir compte du nombre d'années que l'on accepte les inscriptions et que l'on décerne le diplôme.
2. Les programmes avec régime coopératif sont fusionnés avec leur programme régulier aux fins des statistiques.
3. Deux programmes de maîtrise ne paraissent pas dans cette liste puisqu'ils n'affichent aucune inscription depuis leur dernière diplômatin: la MA (économie) dont le dernier diplôme remonte à 2002 et la MSc (études familiales) dont les derniers diplômes datent de 2004. Bien que les unités n'acceptent pas d'admission depuis ces dates, la suspension des admissions n'a jamais été adoptée officiellement par les instances autorisées, soit le Conseil de faculté ou le Comité des programmes.
4. Le Comité n'a pas le mandat d'étudier les programmes de doctorat.

Comité ad hoc du Sénat académique sur l'évaluation et la formulation de recommandations sur la viabilité de certains programmes

ANNEXE II

Guide d'évaluation et questionnaire

GUIDE D'ÉVALUATION ET QUESTIONNAIRE
PRÉPARÉ PAR LE
COMITÉ AD HOC DU SÉNAT ACADEMIQUE SUR L'ÉVALUATION ET LA FORMULATION DE
RECOMMANDATIONS SUR LA VIABILITÉ DE CERTAINS PROGRAMMES



TABLE DES MATIÈRES

I	Introduction	
II	Préambule	
	1) Buts et objectifs actuels du programme	
	2) Historique du programme en tenant compte du contexte disciplinaire et des changements majeurs qui lui ont été apportés à la suite des diverses évaluations externes (y compris les exigences des ordres professionnels s'il y a lieu)	
	3) Défis et obstacles rencontrés par le programme au fil des années (p.ex. au cours des deux dernières décennies)	
	4) Forces et faiblesses du programme	
	5) Autres informations jugées pertinentes par l'unité	
III	Perfomance sociale du programme en lien avec la mission, la vision et les valeurs de l'Université de Moncton	
	6) Besoins de la société auxquels ce programme répond	
	7) Profil type de la diplômée et du diplômé du programme et compétences qu'ils ont développées au cours de leurs études	
	8) Commentaires sur les contributions du corps professoral à la RDC dans le cadre de l'avancement des connaissances et du développement social, économique et culturel de la société	
	9) Efforts de sensibilisation déployés à l'égard de l'engagement citoyen des étudiantes/étudiants et diplômées/diplômés à la diffusion et vulgarisation des connaissances et au développement social, économique et culturel de la société	
	10) Types d'emplois / carrière des diplômées et diplômés	
	11) Services à la collectivité du corps professoral dans la communauté à l'extérieur de l'Université de Moncton	
	12) Autres informations jugées pertinentes par l'unité	
IV	Qualité et rendement du programme selon des critères et indicateurs précis	
	13) Taux annuel des diplômées et diplômés du programme par rapport à l'ensemble des diplômés à l'UdeM	
	14) Données comparatives du taux annuel des diplômées et diplômés du programme dans d'autres universités canadiennes	
	15) Commentaires sur les résultats et tendances des taux annuels des diplômées et diplômés des programmes ciblés	
	16) Taux d'obtention de diplôme et d'abandon de programme	
	17) Ratio d'inscriptions par crédit enseigné	
	18) Ratio annuel d'offre de cours à option dans le programme	
	19) Ratio de cours de 1 ^{er} cycle livrés par des chargées et chargés de cours (3 tableaux pour refléter les niveaux)	
	20) Ratio de cours de 2 ^e cycle livrés par des chargées et chargés de cours	

- 21) Ratio d'étudiantes et d'étudiants à temps complet par professeure et professeur à temps plein
- 22) Données historiques sur le nombre de professeures et professeurs par campus
- 23) Profil actuel du corps professoral de la discipline dans chaque campus
- 24) Allocation des autres ressources humaines à la discipline
- 25) Coût marginal du programme en crédits-professeur
- 26) Taux de placement/Taux de poursuite des études des diplômées et diplômés
- 27) Autres informations jugées pertinentes par l'unité

V Relation avec les autres programmes de l'Université de Moncton

- 28) Exigences d'admission au programme de maîtrise
- 29) Nombre d'étudiants hors discipline inscrits aux cours disciplinaires
- 30) Autres informations jugées pertinentes par l'unité

VI Rayonnement de la RDC et lien avec les études supérieures (5 dernières années)

- 31) Brevets
- 32) Contributions avec comité de lecture
- 33) Contributions sans comité de lecture
- 34) Actes créateurs
- 35) Divers
- 36) Financement détenu
- 37) Circonstances particulières ayant influencé la progression des travaux de RDC
- 38) Comment intégrer les étudiantes et les étudiants du programme dans les travaux de RDC de l'unité
- 39) Activités étudiantes de recherches et de communications
- 40) Facilité d'accès des diplômées et diplômés de l'Université de Moncton aux programmes d'études supérieures des autres universités
- 41) Nombre d'étudiantes et d'étudiants attirés aux programmes de 2^e cycle de l'Université de Moncton
- 42) Autres informations jugées pertinentes par l'unité

VII Vision d'avenir et perspectives de développement du programme

- 43) Vision quant aux perspectives d'avenir et de développement du programme

Introduction

Le 29 octobre 2010, le Sénat académique adopte la mise sur pied d'un Comité *ad hoc* sur l'évaluation et la formulation de recommandations sur la viabilité de certains programmes (ci-après désigné le Comité) en réponse à la recommandation 4 du Comité *ad hoc* du Sénat académique sur la viabilité des programmes. Conformément aux critères établis par le Sénat, l'évaluation doit cibler en priorité les programmes affichant un faible nombre de diplômées et diplômés au cours des dix dernières années, débutant avec les programmes de Baccalaureats spécialisés ou avec spécialisation avec « moins de 3 diplômés par année en moyenne » et les programmes de maîtrise avec « une moyenne inférieure à 1,5 diplômés par année ».

Dans le sillage de cette décision, le Comité a reçu le mandat de faire l'évaluation de ces programmes et de présenter des recommandations sur leur viabilité au Sénat académique. Afin de porter le diagnostic le plus exact possible sur la situation de chaque programme, le Comité entame la première étape de sa démarche en soumettant un questionnaire aux unités responsables de ces programmes. Ce questionnaire renferme une série de questions préparée par le Comité sur le fond des cinq grands paramètres adoptés par le Sénat académique à sa réunion du 29 octobre 2010 :

1. La pertinence sociale du programme et son lien avec la mission, la vision et les valeurs de l'Université de Moncton.
2. Les forces et faiblesses du programme, en tenant compte de ses perspectives de développement.
3. La qualité et le rendement du programme selon des indicateurs précis (p. ex. : taux de placement des diplômées et diplômés, nombre de cours optionnels offerts, nombre de diplômées et diplômés, nombre d'inscriptions au programme et aux cours, allocation des ressources, etc.).
4. La relation avec les autres programmes.
5. Le rayonnement de la RDC et le lien avec les études supérieures.

Le présent document se veut un *Guide d'évaluation et questionnaire* qui précise les informations à fournir dans le cadre de l'étude. Il y lieu de noter que l'ordre des questions n'en détermine pas l'importance. L'approche des questions est multidimensionnelle et la nature des informations recherchées est à la fois quantitative et qualitative. Par ailleurs, vous constaterez que :

- i. Certaines des informations recherchées sont déjà fournies dans le *Guide d'évaluation et questionnaire* (Tableaux 1, 3, 4, 5, 6a, 6b, 6c, 13, 15 et 18). Les tableaux présentent l'état de la situation pour l'ensemble des programmes à l'étude et les données qui s'y trouvent seront prises en compte lors de l'évaluation de votre programme. Le Comité tient à vous fournir ces renseignements à titre informationnel puisqu'ils pourraient vous servir pour les autres questions que vous aurez à répondre. Bien qu'il ne soit pas nécessaire de commenter ces tableaux, un encadré sera prévu à cette fin pour y déposer vos commentaires si vous jugez opportun de le faire.

- ii. À la fin de chacune des sections II, III, IV, V et VI, il se trouve une question ouverte (soit les questions 5, 12, 27, 30 et 42) qui vous permet de fournir au Comité d'autres informations utiles et pertinentes qui, en plus des données et renseignements liés aux paramètres, peuvent lui permettre d'évaluer la viabilité de votre programme. N'hésitez pas d'utiliser ces questions, le cas échéant, pour fournir ces informations.

En plus du *Guide d'évaluation et questionnaire*, le Comité a préparé un *Formulaire-réponses* que vous pouvez télécharger et dans lequel vous devrez inscrire vos réponses. Chaque question est suivie d'un tableau ou d'un encadré qui sert à inscrire vos données ou vos propos. La taille d'un encadré n'est pas une indication de la quantité d'information recherchée; elle ne sert qu'à identifier l'endroit où déposer votre réponse. L'encadré s'ajustera automatiquement à la longueur du texte inséré. Il n'y a aucune limite sur la longueur de vos réponses. De plus, si vous le jugez nécessaire, n'hésitez pas à ajuster l'espacement du texte ou la mise en page du document puisque le format WORD le permet.

Quelques précisions sur le processus d'évaluation et l'échéancier :

- i. Sauf indication contraire, toutes les données sont, ou doivent être, le reflet de l'ensemble du réseau c'est-à-dire la somme des données des trois constituantes.
- ii. Le Comité vous invite à retourner le *Formulaire-réponses* dûment rempli au président du Comité, Jean-François Richard, en version électronique à l'adresse jean-francois.richard@umanitton.ca dans un délai de trois mois, au plus tard le 21 décembre 2012.
- iii. Une fois les formulaires reçus, le Comité fera l'étude des dossiers à la lumière des paramètres d'examen et d'une série de critères qui en découlent. (Voir l'Annexe « A » à cet effet, à la fin de ce document.)
- iv. Au besoin, le Comité organisera des rencontres avec les unités si des précisions additionnelles s'avèrent nécessaires.
- v. Les recommandations préliminaires du Comité seront soumises aux unités pour leur rétroaction. Celles-ci seront invitées à faire part de leurs commentaires par écrit au Comité dans les 30 jours.
- vi. Le Comité se penchera sur ces rétroactions avant de préparer ses recommandations finales et les commentaires de l'unité seront inclus dans le rapport final du Comité au même titre que les autres données ayant fait partie de l'étude.
- vii. Le Comité mettra à la disposition de la communauté universitaire un document de référence qui pourra être consulté sur le site web de l'Université à l'adresse www.umanitton.ca/viabilitedesprogrammes. Il contiendra l'ensemble des données statistiques et informationnelles qui ont alimenté la réflexion du Comité sur la viabilité des programmes étudiés.
- viii. Le rapport final du Comité devrait normalement être présenté au Sénat académique à l'automne 2013.
- ix. Pour toute question concernant l'évaluation, n'hésitez pas à communiquer avec le président du Comité, Jean-François Richard, à l'adresse jean-francois.richard@umanitton.ca.

Merci de votre engagement et de votre diligence à donner suite à cette requête.

II Préambule

Dans un premier temps, veuillez brosser un bref tableau du contexte dans lequel le programme a évolué depuis ses débuts. Résumer le tout en traitant notamment des points suivants :

- 1) **Buts et objectifs actuels du programme**
- 2) **Historique du programme en tenant compte du contexte disciplinaire et des changements majeurs qui lui ont été apportés à la suite notamment des diverses évaluations externes (y compris les exigences des ordres professionnels, s'il y a lieu)**
- 3) **Défis et obstacles rencontrés par le programme au fil des années (p. ex. au cours des deux dernières décennies)**
- 4) **Forces et faiblesses du programme**
- 5) **Toute information additionnelle ou tous renseignements pertinents liés à la section II**

III Pertinence sociale du programme en lien avec la mission, la vision et les valeurs de l'Université de Moncton

Cette section cherche à élucider les éléments qui contribuent à la pertinence sociale de votre programme en lien avec la mission, la vision et les valeurs de l'Université de Moncton décrites ci-dessous.

Mission

L'Université de Moncton est une institution à trois constituantes exclusivement de langue française. Elle est reconnue en Acadie et dans la Francophonie pour l'excellence de son enseignement et de sa recherche et sa contribution au développement de la société acadienne et universelle.

Pour ce faire,

- a. elle fournit à la population acadienne et à la francophonie en général des programmes de formation de la plus haute qualité;
- b. elle contribue, par ses activités de recherche, à l'avancement des connaissances dans divers domaines du savoir; et,
- c. elle participe au développement et à l'épanouissement de la société, grâce aux services à la collectivité offerts par les membres de la communauté universitaire.

Vision

L'Université de Moncton aspire à devenir la meilleure parmi les universités génératrices de taille comparable dans la Francophonie. Ses diplômées et diplômés joueront un rôle de file dans leur société.

Valeurs

L'étudiante et l'étudiant étant au centre de ses préoccupations, l'Université de Moncton, dans ses trois constituantes, souscrit aux valeurs suivantes qui guideront les décisions et les actions des membres de la communauté universitaire :

Accessibilité. Elle maintient une politique d'accès à une formation universitaire de qualité en français, tout en conservant des critères d'admission rigoureux et un programme enrichi de bourses et d'aide financière permettant de recruter des étudiantes et étudiants en provenance du Nouveau-Brunswick, des autres provinces canadiennes ainsi que des autres pays.

Compétence du personnel. Afin de recruter et retenir un personnel hautement compétent, elle favorise un environnement stimulant pour l'enseignement, la recherche et la création.

Formation de qualité. Elle offre aux trois cycles d'études, une formation pertinente et stimulante de qualité et au diapason d'une société mondiale en perpétuelle transformation afin que les diplômées et diplômés puissent apporter une contribution à leurs communautés d'appartenance et à la société en général; à cet égard, elle maintient un programme d'accueil et d'encodrement des étudiantes et étudiants.

Ouverture sur le monde. Elle s'ouvre sur le monde notamment par l'accueil d'une population étudiante internationale, par des programmes de mobilité étudiante, par des programmes d'échange pour le personnel enseignant, par l'internationalisation des cursus d'études et par l'offre de programmes de formation dans les autres pays de la francophonie.

Excellence en recherche, développement et création. Elle soutient l'excellence en recherche, tant dans les domaines traditionnels que ceux en émergence, qui se mesure à des normes internationales et elle appuie les activités de développement et de création.

Engagement communautaire. Tout en respectant les principes éthiques qui régissent le développement, elle tisse des liens avec la communauté qu'elle dessert et arime ses actions avec celle-ci en s'insérant dans des activités économiques, communautaires et culturelles; de plus, elle facilite le transfert des connaissances et des technologies et incite le développement de partenariats dans divers secteurs d'activités.

Liberté universitaire. Elle sauvegarde et protège le principe de liberté universitaire et d'autonomie intellectuelle et procure des occasions pour stimuler la pensée critique ainsi que des débats sur des questions universitaires et sociales.

Équité. Elle privilégie l'équité dans la conduite des affaires universitaires.

Imputabilité et transparence. Elle met en place des pratiques de gestion transparente et responsable et favorise la consultation participative dans un esprit de collégialité afin d'assurer la qualité des programmes d'enseignement et de recherche.

Respect de l'environnement. Dans son fonctionnement et dans ses activités - y compris celles qui ont trait à l'enseignement, à la recherche et au service à la collectivité - elle vise le développement durable et favorise des pratiques écologiques.

Imprégné de ces principes, le Comité a adopté la définition suivante de « **Pertinence sociale d'un programme** » pour vous aider dans votre réflexion en lien avec ce qui précède.

Pertinence sociale du programme : la contribution du programme, de son corps professoral, de ses étudiantes et étudiants, et de ses diplômées et diplômés à l'avancement des connaissances, à leur diffusion et vulgarisation ainsi qu'au développement social, économique et culturel de la société.

Afin de faire la démonstration de la pertinence sociale de votre programme, veuillez fournir les informations pertinentes pour chacun des critères suivants :

- 6) **Besoins de la société auxquels ce programme répond (p.ex. préparation à l'employabilité, aux études supérieures, etc...)**
- 7) **Profil type de la diplômée et du diplômé du programme et compétences qu'ils ont développées au cours de leurs études**
- 8) **Commentaires sur les contributions du corps professoral à la RDC dans le cadre de l'avancement des connaissances et du développement social, économique et culturel de la société**
- 9) **Efforts de sensibilisation déployés à l'égard de l'engagement citoyen des étudiantes/étudiants et des diplômées/diplômés à la diffusion et à la vulgarisation des connaissances ainsi qu'au développement social, économique et culturel de la société**
- 10) **Types d'emplois / carrières des diplômées et diplômés**
- 11) **Services à la collectivité du corps professoral dans la communauté à l'extérieur de l'Université de Moncton**
- 12) **Toute information additionnelle ou tous renseignements pertinents liés à la section III**

V Qualité et rendement du programme selon des critères et indicateurs précis

Le Comité désire obtenir certaines informations pour déterminer la qualité et le rendement de votre programme. Cette section s'appuie surtout sur des données de nature quantitative. Vous constaterez que certaines données sont déjà complètes et que les tableaux les affichant regroupent les données de tous les programmes à l'étude (ci-après appelés « programmes cibles »). Quant aux autres renseignements recherchés, nous estimons que votre unité est plus en mesure de nous les fournir.

Conformément au mandat reçu du Sénat, l'étude du Comité se fait au niveau du programme ciblé. Il s'avère toutefois que certaines données essentielles à l'étude ne peuvent être construites sur la base du programme. Le Comité estime alors qu'il est dans son intérêt de les constituer sur une base disciplinaire.

13) Taux annuel des diplômées et diplômés du programme par rapport à l'ensemble des diplômées et diplômés de l'Université de Moncton

Moncton

Le tableau 1 affiche la proportion des diplômées et diplômés de l'Université qui obtient chaque année un diplôme dans les 22 programmes cibles de l'étude. Le but du tableau est d'illustrer la tendance du taux de diplômés depuis 10 ans. Le total des diplômés de l'Université de Moncton se trouve à la dernière ligne du tableau.

Une réponse à la question 13 n'est pas essentielle puisque toutes les données des programmes cibles de l'Université de Moncton sont fournies dans le tableau 1. Si, toutefois, vous jugez opportun de commenter la situation de votre programme, un encadré sera disponible à la question 13 du Formulaire-reponses pour y inscrire vos commentaires.

Formule utilisée : **Taux annuel des diplômées et diplômés du programme** = **Nombre annuel de diplômées et diplômés du programme** / **Total annuel des diplômées et diplômés de l'Institution**

Tableau 1
Taux annuels des diplômées et diplômés des programmes cibles par rapport à l'ensemble des diplômés de l'Université de Moncton, 2001-2002 à 2010-2011
(taux = Nombre annuel de diplômées et diplômés du programme / Total annuel des diplômées et diplômés de l'Université de Moncton)

Programmes de bac et lauréat	Taux de diplômées/diplômés										Moyenne annuelle
	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	
Bac. en arts visuels (orientation enseignement)	0,00%	0,00%	0,09%	0,09%	0,09%	0,37%	0,19%	0,09%	0,18%	0,36%	0,15%
Bac. appliquée en intervention touristique	0,19%	0,27%	0,09%	0,09%	0,00%	0,00%	0,09%	0,18%	0,18%	0,00%	1,3
BA spéc. études littéraires	6	1	4	2	0	1	4	0	0	1	1,9
BA spéc. géographie	0,61%	0,09%	0,36%	0,18%	0,00%	0,09%	0,37%	0,00%	0,00%	0,09%	0,18%
BA spéc. histoire	4	6	2	2	3	4	0	2	1	2,6	
Taux annuel des diplômées et diplômés du programme	0,10%	0,19%	0,27%	0,00%	0,36%	0,09%	0,19%	0,28%	0,00%	0,09%	0,24%
Total annuel des diplômées et diplômés de l'Institution											

		2001-	2002-	2003-	2004-	2005-	2006-	2007-	2008-	2009-	2010-	Moyenne
		2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Annuelle
Programmes de baccalauréat												
B.A. spéc. linguistique	Taux de diplômés du programme	Diplômées/diplômés	3	3	1	2	1	2	0	0	5	3
B.A. spéc. philosophie	Taux de diplômés du programme	Diplômées/diplômés	0,30%	0,28%	0,09%	0,18%	0,09%	0,19%	0,00%	0,00%	0,45%	0,27% 0,18%
B.Sc. spéc. chimie (régulier et coop)	Taux de diplômés du programme	Diplômées/diplômés	0,10%	0,28%	0,00%	0,00%	0,27%	0,00%	0,09%	0,00%	0,00%	0,18% 0,09%
B.Sc. sociales spéc. économie	Taux de diplômés du programme	Diplômées/diplômés	4	0	4	4	2	3	3	0	2	3 2,5
B.Sc. sociales spéc. sociologie	Taux de diplômés du programme	Diplômées/diplômés	0,41%	0,00%	0,36%	0,35%	0,18%	0,28%	0,28%	0,00%	0,18%	0,27% 0,23%
Nombre moyen de diplômés – 10 programmes d'accès au baccalauréat												
Taux moyen de diplômés pour les 10 programmes												
Programmes de maîtrise												
Maîtrise en droit	Taux de diplômés du programme	Diplômées/diplômés							0	1	0	0,7
Maîtrise en français	Taux de diplômés du programme	Diplômées/diplômés	1	0	0	1	0	0	0,09%	0,09%	0,09%	0,09% 0,06%
Maîtrise ès arts (histoire)	Taux de diplômés du programme	Diplômées/diplômés	0,10%	0,00%	0,00%	0,09%	0,00%	0,09%	0,00%	0,09%	0,00%	0,04%
Maîtrise ès arts (sciences du langage)	Taux de diplômés du programme	Diplômées/diplômés	0,20%	0,09%	0,00%	0,09%	0,00%	0,00%	0,09%	0,18%	0,18%	0,09% 0,09%
Maîtrise ès arts en éducation (administration scolaire)	Taux de diplômés du programme	Diplômées/diplômés	2	2	0	0,09%	0,09%	0,19%	0,09%	0,09%	0,18%	0,12% 1,4
Maîtrise ès arts en éducation (enseignement ressource)	Taux de diplômés du programme	Diplômées/diplômés	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0,3
Maîtrise ès arts (orientation)	Taux de diplômés du programme	Diplômées/diplômés	1	0	0	0	0	0	0,00%	0,00%	0,09%	0,03% 0,05%

	2001- 2002	2003- 2004	2004- 2005	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011	Moyenne Annuelle
	2002 Diplômées/diplômés	2003 Diplômées/diplômés	2004 Diplômées/diplômés	2005 Diplômées/diplômés	2006 Diplômées/diplômés	2007 Diplômées/diplômés	2008 Diplômées/diplômés	2009 Diplômées/diplômés	
Maîtrise en sciences (chimie)	0,20%	0,00%	0,18%	0,09%	0,18%	0,19%	0,00%	0,09%	0,22% 0,09% 0,13%
Taux de diplômés du programme									
Nombre moyen de diplômés – 8 programmes ciblés de maîtrise	1,50	0,50	0,67	0,50	0,63	0,75	0,38	0,88	1,25 1,50 0,9
Taux moyen de diplômés pour les 8 programmes									
Total des diplômés de l'ensemble des programmes à l'Université de Moncton	986	1065	1110	1130	1107	1076	1080	1082	1104 1111 1085

Source: Statistiques préparées par le Comité sur la viabilité

14) Données comparatives du taux annuel des diplômés et diplômés du programme dans d'autres universités canadiennes

Ces données ont pour but de faire la lumière sur les tendances du taux annuel des diplômés qui se dessinent dans des programmes semblables chez d'autres universités canadiennes. Afin d'obtenir un échantillonnage raisonnable d'institutions de tailles différentes qui offrent de tels programmes, le Comité a identifié quinze universités avec lesquelles le chercheur institutionnel communiquera pour obtenir les données comparatives des dix dernières années :

Laval
UNB
Brock
UQTR
Memorial
Sherbrooke
U of Toronto
U d'Ottawa
Concordia
Lakehead
Saint Francis Xavier
Acadia
Laurentienne

Une fois les informations requises, le tableau 2 ci-après sera complété et vous serez en mesure de répondre à la question 15 du *Formulaire-réponses*.

Tableau 2
 (Formule utilisée: Taux annuel = Nombre annuel de diplômées et diplômés du programme / Total annuel des diplômés de l'institution)

Universités	Programme	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Moyenne Annuelle
UdeMoncton												
Laval												
Sherbrooke												
Toronto												
U d'Ottawa												
Concordia												
UNB												
Brock												
UQTR												
Memorial												
Laurentienne												
Lethbridge												
UPEI												
Lakehead												
Saint Francis												
Xavier												
Acadia												

15) Commentaires sur les résultats et tendances des taux annuels de diplômés du programme

Veuillez commenter l'état de la discipline et sa viabilité à la lumière des résultats et tendances rapportés dans le tableau 2 ci-dessus.

16) Taux d'obtention de diplôme et d'abandon de programme

Le tableau 3 illustre le pourcentage d'étudiantes et d'étudiants admis aux programmes ciblés entre 2001 et 2007 qui ont obtenu le diplôme ou abandonné le programme avant le 1^{er} juin 2011. On constate que le taux d'obtention de diplômes chez ce bloc de programme varie entre 20% et 76% et que la moyenne se chiffre à 43%. Si ce taux de diplômaton peut sembler bas, on remarque néanmoins que plus du tiers de la cohorte n'ayant pas été diplômé de ces programmes a effectivement transféré dans un autre programme donc l'Université ne les a pas nécessairement perdus au moment de l'abandon du programme en question. Toutefois, l'analyse ne nous permet pas de déterminer quel pourcentage de ces transferts a mené à un diplôme dans un autre programme.

Une réponse à la question 16 n'est pas essentielle puisque toutes les données des programmes ciblés de l'Université de Moncton sont fournies dans le tableau 3. Si, toutefois, vous jugez opportun de commenter la situation de votre programme, un encadré sera disponible à la question 16 du *Formulaire-réponses* pour y inscrire vos commentaires.

Tableau 3
Taux d'absention des diplômés et détenus de l'université de Moncton

Programmes	Description des données comptabilisées	Années d'admission						Somme des abandonnements de programme ²			Taux d'abandon de programme ⁴		
		2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Somme des nouvelles admissions	Somme des diplômés obtenus	Taux de diplôme ³	Taux de transfert à d'autres programmes	Taux de départ de l'UdeM
	Identification à droite des colonnes du tableau	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
	Le compte des données déclassées est toujours en lien avec l'année d'admission au programme ¹								\sum (colonnes 1 à 7) de la ligne en question	\sum (colonnes 1 à 7) de la ligne en question	\sum (colonnes 1 à 7) de la ligne en question	\sum (colonnes 1 à 7) de la ligne en question	14
BA (spéc études littéraires)													
	Nombre de nouvelles admissions par cohorte	3	4	2	1	7	2	3	22				
	Nombre de diplômés pour chacune de ces cohortes	2	2	0	1	4	0	2		11			
	Nombre d'abandons par cohorte										9		
	Transferts à d'autres programmes	1	2	1	0	3	2	0					
	Départs de l'UdeM	0	0	1	0	0	0	1			2		
	Nombre de nouvelles admissions par cohorte	5	3	3	5	2	2	5	25				
	Nombre de diplômés pour chacune de ces cohortes	4	3	1	4	2	2	3		19			
	Nombre d'abandons par cohorte										2		
	Transferts à d'autres programmes	0	0	1	1	0	0	0					
	Départs de l'UdeM	1	0	1	0	0	0	2					
BA (spéc géographie)													
	Nombre de nouvelles admissions par cohorte	2	4	5	7	5	9	6	38				
	Nombre de diplômés pour chacune de ces cohortes	0	3	2	1	3	1	3		13			
	Nombre d'abandons par cohorte										4		
	Transferts à d'autres programmes	2	0	0	0	5	1	3					
	Départs de l'UdeM	0	1	3	1	1	5	1			12		
BA (spéc histoire)													
	Nombre de nouvelles admissions par cohorte	2	3	2	1	3	1	3	13				
	Nombre de diplômés pour chacune de ces cohortes	0	2	0	0	5	1	3			12		
	Nombre d'abandons par cohorte												
	Transferts à d'autres programmes	2	0	0	0	5	1	3			12		
	Départs de l'UdeM	0	1	3	1	1	5	1					

Programmes	Description des données comptabilisées	Années d'admission						Somme des diplômes obtenus	Somme des transferts à d'autres programmes	Taux de diplômaton ³	Taux de transfert à d'autres programmes	Taux d'abandon de programme ⁴
		2001	2002	2003	2004	2005	2006					
Identification à droite les colonnes du tableau		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
	Le compte des données ci-dessous est toujours en lien avec l'année d'admission au programme.											
BA (spéc linguistique)	Nombre de nouvelles admissions par cohorte	2	6	1	3	3	4	6	25			
	Nombre de diplômés pour chacune des ces cohortes	2	4	1	1	1	1	3		13		
	Nombre d'abandons par cohorte	0	2	0	1	2	3	1			9	
	Départs de l'UdeM	0	0	0	1	0	0	2			3	
BA (spéc philosophie)	Nombre de nouvelles admissions par cohorte	3	2	1	0	2	3	1	12			
	Nombre de diplômés pour chacune des ces cohortes	0	1	1	0	2	1	1		6		
	Nombre d'abandons par cohorte	2	1	0	0	0	0	0			5	
	Départs de l'UdeM	1	0	0	0	0	0	0			1	
BSc (spéc économie)	Nombre de nouvelles admissions par cohorte	4	7	3	2	6	10	6	38			
	Nombre de diplômés pour chacune des ces cohortes	1	2	2	2	4	2	1		14		
	Nombre d'abandons par cohorte	2	4	1	0	0	3	5			15	
	Départs de l'UdeM	1	1	0	0	2	5	0			9	

Programmes	Description des données comptabilisées	Années d'admission					Somme des abandonnements de programme ²			Taux d'abandon de programme ⁴			
		2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Somme des nouvelles admissions	Somme des transferts à d'autres programmes	Taux de diplômant ³	Taux de transfert à d'autres programmes	Taux de départ de l'UdeM
Identification du tableau des données du tableau													
	Le compte des données ci-dessous est toujours en lien avec l'année d'admission au programme ¹	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
									Σ (colonnes 1 à 7) de la ligne en question	Σ (colonnes 1 à 7) de la ligne en question	Σ (colonnes 1 à 7) de la ligne en question	Σ (colonnes 1 à 7) de la ligne en question	14
BSc (spéc sociologie)	Nombre de nouvelles admissions par cohorte pour chacune de ces cohortes	12	6	4	3	6	7	11	49	11	12	11	11
	Nombre de diplômés pour cohorte	1	0	2	1	1	3	3					
	Nombre d'abandons par cohorte	4	4	2	0	2	3	4					
BSc (spéc chimie) régimes régulier et coop	Nombre de nouvelles admissions par cohorte pour chacune de ces cohortes	7	2	0	2	3	1	2	41	19	19	17	38,78%
	Nombre de diplômés pour cohorte	4	5	6	7	4	4	11					
	Nombre d'abandons par cohorte	2	4	2	2	0	2	4					
La moyenne pour l'ensemble des programmes de 1^{er} cycle (basée sur les nouveaux admis des sept cohortes)													
									29,70	12,80	10,40	6,10	43,10%
													35,02%
													20,54%
Programmes ciblés de 2^e cycle													
	Nombre de nouvelles admissions par cohorte	0	2	2	1	0	1	1	7				
	Nombre de diplômés pour cohorte	0	1	1	0	0	1	1		4			
Maitrise en droit	Transferts à d'autres programmes	0	0	0	0	0	0	0					57,14%
	Nombre d'abandons par cohorte	0	1	1	1	0	0	0		0			0,00%
	Départs de l'UdeM	0	1	1	1	0	0	0		3			42,86%

Programmes	Description des données comptabilisées	Années d'admission						Somme des diplômes obtenus	Somme des départs de l'UdeM	Taux de diplômaton ³	Taux de transfert à d'autres programmes	Taux d'abandon de programme ⁴
		2001	2002	2003	2004	2005	2006					
	Identification à droite des colonnes du tableau	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
	Le compte des données ci-dessous est toujours en lien avec l'année d'admission au programme.											
M. ès arts (histoire)	Nombre de nouvelles admissions par cohorte	1	1	1	0	1	2	2	8			
	Nombre de diplômés pour chacune de ces cohortes	1	0	1	0	1	2	2		7		
	Nombre d'abandons par cohorte											
	Transferts à d'autres programmes	0	1	0	0	0	0	0		1		
	Départs de l'UdeM	0	0	0	0	0	0	0		0		
M. ès arts (sciences du langage)	Nombre de nouvelles admissions par cohorte	0	0	0	3	3	2	2	10			
	Nombre de diplômés pour chacune de ces cohortes	0	0	0	3	2	1	1		7		
	Nombre d'abandons par cohorte											
	Transferts à d'autres programmes	0	0	0	0	1	0	0		1		
	Départs de l'UdeM	0	0	0	0	0	1	0		1		
M. en français	Nombre de nouvelles admissions par cohorte	1	0	2	0	0	0	1	4			
	Nombre de diplômés pour chacune de ces cohortes	1	0	1	0	0	0	1		3		
	Nombre d'abandons par cohorte											
	Transferts à d'autres programmes	0	0	1	0	0	0	0		1		
	Départs de l'UdeM	0	0	0	0	0	0	0		0		

ເມືອງໄກເຈົ້າ ໂຊງ ລັບລົງທະບຽນທີ່ສະຫຼຸບ

¹ Ce tableau affiche les données des cohortes étudiantes (nouveaux admis par année d'admission) pour la période 2001 à 2007. On a circonscrit la période 2001 à ces sept années afin de produire des résultats statistiquement variabiles. Sur l'ensemble des cohortes admis aux sept cohortes, 363 (97% de l'ensemble) ont soit obtenu leur diplôme, transféré à un autre programme, ou abandonné (étés exclus de) leur programme à l'UdeM en date du 1^{er} juin 2011. Les 11 résidents encore inscrits à leur programme à la session d'hiver 2011. Cela explique pourquoi la somme des taux de diplômes et/ou d'achèvement des 6 programmes auxquels sont inscrits ces 11 étudiants (4 au niveau du Bac., 1 en chimie, 1 en histoire, 1 en sc. du renseignement et 1 en sociologie) est de 7 au niveau de la matrice.

langage, 1 en orientation et 5 en chimie) est inférieur à 100%.

2 Les étudiants qui ont abandonné leur programme avant l'obtention du diplôme ont soit transféré dans un autre programme, quitté l'Université pour y revenir par la suite dans un nouveau programme ou quitté l'Université pour de bon. Aux fins de ce tableau, on considère les deux premières options comme des "transferts de nocrème" et la 3^e option comme un "dénart de l'UdeM".

3.3 Le taux de diplôme représente le pourcentage de l'ensemble des nouveaux admis qui a obtenu le diplôme avant juin 2011.

17) Ratio d'inscriptions par crédit enseigné pour les années 2005-2006 à 2010-2011

Ce ratio illustre la moyenne d'inscrits par crédit enseigné dans les disciplines des programmes ciblés. Le ratio est calculé pour chacun des niveaux de cours suivants :

- Sigles de niveaux 1000-2000
- Sigles de niveaux 3000-4000-5000
- Sigles de niveaux 6000 ++

La formule utilisée est la suivante:

$$\text{Ratio d'inscriptions par crédit enseigné} = \frac{\text{Moyenne annuelle d'inscrits aux cours de la discipline (par niveau)}}{\text{Moyenne annuelle de crédits enseignés dans la discipline (par niveau)}}$$

Le tableau 4 illustre la fréquentation des cours par discipline et par niveau pour l'ensemble des disciplines associées aux « programmes ciblés ». On constate qu'il peut y avoir une variation importante du ratio d'un niveau à l'autre lorsque la discipline compte peu d'inscrits dans ses propres programmes mais qu'elle doit offrir des cours de service à un nombre considérable d'étudiants hors discipline. Le tableau 5 (par le biais des figures 1, 2, 3 et 4) illustre le classement de la discipline par niveau pour l'ensemble des disciplines ciblées. Et, afin d'ajouter une dimension additionnelle à cette comparaison, un second classement indique le positionnement de la discipline par rapport à l'ensemble des 51 disciplines de 1^{er} cycle et 28 disciplines de cycles supérieurs offertes à l'Université.

Une réponse à la question 17 n'est pas essentielle puisque toutes les données en lien avec les disciplines des programmes ciblés de l'Université de Moncton sont fournies dans les tableaux 4 et 5. Si, toutefois, vous jugez opportun de commenter la situation de votre discipline, un encadré sera disponible à la question 17 du Formulaire-reponses pour y inscrire vos commentaires.

Tableau 4
(Formule utilisée: Moy_anuelle des inscrits / Moy_anuelle des crédits enseignés)

Sigle	Discipline	Cours 1000-2000			Cours 3000-5000			Total des cours 1000-5000			Cours 6000 ++		
		Moyenne annuelle	Ratio inscrits/crédit annuelle	Moyenne annuelle	Ratio inscrits/crédit annuelle	Moyenne annuelle	Ratio inscrits/crédit annuelle	Moyenne annuelle	Ratio inscrits/crédit annuelle	Moyenne annuelle	Ratio inscrits/crédit annuelle	Moyenne annuelle	Ratio inscrits/crédit annuelle
ARVI	Arts visuels	Inscriptions aux cours Crédits enseignés	293 79	3,71	69	0,87	362	2,29					
CHIM	Chimie	Inscriptions aux cours Crédits enseignés	2010 128	15,70	65	2,50	2075	13,47	15	1,50			
DROIT	Droit	Inscriptions aux cours Crédits enseignés	833 93	8,96	327	5,74	1160	7,73	2	2,00			
ECON	Économie	Inscriptions aux cours Crédits enseignés	849 49	17,33	167	4,28	1016	11,55	34	6,80			
EDDP	Didactique au primaire	Inscriptions aux cours Crédits enseignés	192 17	11,29	828	9,20	1020	9,53					
EDDS	Didactique au secondaire	Inscriptions aux cours Crédits enseignés			90		107						
EDUC	Éducation	Inscriptions aux cours Crédits enseignés			146	3,65	146	3,65					
FRAN	Français	Inscriptions aux cours Crédits enseignés	1143 124	9,22	2040	8,95	3183	9,04	292	3,01			
GEOG	Géographie	Inscriptions aux cours Crédits enseignés	3420 47	8,57	12	3,00	3432	8,52					
HIST	Histoire	Inscriptions aux cours Crédits enseignés	399 545	8,52	4		403						
LING	Linguistique	Inscriptions aux cours Crédits enseignés	379 42	8,06	152	3,62	531	5,97					
LITT	Littérature	Inscriptions aux cours Crédits enseignés	437 53	10,40	180	4,39	617	7,43	26	1,37			
ORCO	Orientation	Inscriptions aux cours Crédits enseignés			41		83		19				
												122	3,13
												39	

Sigle	Discipline	Cours 1000-2000			Cours 3000-5000			Total des cours 1000-5000			Cours 6000 ++	
		Moyenne annuelle	Ratio inscrits/crédit	Moyenne annuelle	Ratio inscrits/crédit	Moyenne annuelle	Ratio inscrits/crédit	Moyenne annuelle	Ratio inscrits/crédit	Moyenne annuelle	Ratio inscrits/crédit	
PHIL	Philosophie	Inscriptions aux cours	720	12,41	148	3,52	868	8,68				
		Crédits enseignés	58		42		100					
RETO	Récréologie et tourisme	Inscriptions aux cours	133	5,12	130	3,82	263				4,38	
		Crédits enseignés	26		34		60					
SOCI	Sociologie	Inscriptions aux cours	1115	14,11	223	4,74	1338				10,62	
		Crédits enseignés	79		47		126					

Source : Statistiques préparées par le Comité sur la viabilité

Notes :

1. Un cours comprend les activités d'enseignement dans le cadre de cours magistraux et de type séminaire offerts pendant les trois sessions de l'année universitaire, y compris les laboratoires, les ateliers et les études dirigées. Sont exclus, les cours par tutorat, les cours offerts par l'Éducation permanente, les stages ou internats ainsi que les thèses et mémoires. Toutefois, pour donner une pondération raisonnable des inscrits aux thèses et mémoire de cycles supérieurs dans chaque discipline, les inscrits (et non les crédits) ont été compilés pour les années 2009-2010 et 2010-2011.
2. Une case vide signifie l'absence de cours réguliers à ce niveau.

Tableau 5
Ratio (par ordre croissant) des inscriptions par crédit enseigné et par niveaux de cours, de 2005-2006 à 2010-2011
(Formule utilisée: Moy_annuelle des inscrits / Moy_annuelle des crédits enseignés)

Figure 1

Cours de niveaux 1000-2000		Moy
1 6	ARVI	3,71
2 9	RETO	5,12
3 14	LITT	7,87
4 15	GEOG	8,06
5 16	HIST	8,52
6 21	EDUC	9,22
7 28	LING	10,40
8 31	EDDP	11,29
9 35	PHIL	12,41
10 37	SOCI	14,11
11 39	CHIM	15,70
12 43	ECON	17,33
13 48	EDDS	
14 50	ORCO	

Figure 2

Cours de niveaux 3000-5000		Moy
1 1	ARVI	0,87
2 9	CHIM	2,50
3 5	PHIL	3,52
4 6	GEOG	3,67
5 17	EDDS	3,65
6 18	LITT	3,81
7 20	RETO	3,92
8 23	HIST	4,15
9 25	LING	4,16
10 27	LING	4,39
11 28	SOCI	4,44
12 42	EDUC	4,95
13 44	EDDP	9,20
14 50	ORCO	

Figure 3

Cours de niveaux 1000-5000		Moy
1 5	ARVI	2,79
2 10	EDDS	3,05
3 12	RETO	4,38
4 17	LITT	5,86
5 19	GEOG	5,97
6 21	HIST	6,40
7 25	LING	7,43
8 30	PHIL	8,68
9 32	EDUC	9,04
10 36	EDDP	9,53
11 41	SOCI	10,67
12 43	ECON	11,55
13 46	CHIM	13,47
14 51	ORCO	

Figure 4

Cours de niveaux 6000 ++		Moy
1 1	HIST	1,21
2 4	LING	1,37
3 5	CHIM	1,50
4 7	LITT	1,56
5 18	EDUC	3,01
6 19	ORCO	3,13
7 25	PHIL	7,61
8 30	ECON	
9 32	EDDP	
10 36	EDDS	
11 41	GEOG	
12 43	PHIL	
13 46	RETO	
14 51	SOCI	

Source : Statistiques préparées par le Comité sur la viabilité

Notes:

1. Chacune des figures affiche deux classements: la première colonne reflète le classement des 14 disciplines ciblées ; la seconde reflète le classement obtenu dans le cadre de la recension de l'ensemble des disciplines à l'Université (un total de 51 disciplines de 1er cycle et 28 disciplines de cycles supérieurs.)
2. La valeur moyenne des ratios des disciplines ciblées est inscrite à droite de chaque figure.
3. La valeur moyenne des ratios de l'ensemble des disciplines recensées à l'Université est :

Cours de niveaux 1000-2000 : 9,73

Cours de niveaux 3000-5000 : 4,86

Cours de niveaux 1000-5000 : 7,34

Cours de niveaux 6000++ : 2,81

4. Une case vide dans la figure signifie l'absence de cours réguliers à ce niveau.

18) Ratio annuel d'offre de cours à option dans la discipline principale du programme pour la période 2006-2007 à 2010-2011

Ce critère vise à mesurer la proportion de cours à option de la discipline principale qui sont livrés annuellement comparativement à ceux qui sont prévus dans le programme. Le tableau 6(a) présente la situation des programmes dans leur intégralité tandis que les tableaux 6(b) et 6(c) affichent respectivement les ratios des deux premières et des deux dernières années des programmes de quatre ans.

Une réponse à la question 18 n'est pas essentielle puisque toutes les données des programmes ciblés de l'Université de Moncton sont fournies dans les tableaux 6(a), 6(b) et 6(c). Si, toutefois, vous jugez opportun de commenter la situation de votre programme, un encadré sera disponible à la question 18 du Formulaire-réponses pour y inscrire vos commentaires.

Ratio d'offre de cours à option de la discipline = **Nombre de crédits de cours à option (de la discipline principale du programme) livrés durant l'année**
(Formule: Crédits cours option_disc_princ. livrés durant l'année / Crédits totaux cours option_disc_princ. prévus dans le programme)

Tableau 6(a)

Ratio d'offre de cours à option de la discipline principale dans le cadre du programme, 2006-2007 à 2010-2011
(Formule: Crédits cours option_disc_princ. livrés durant l'année / Crédits totaux cours option_disc_princ. prévus dans progr.)

Sigle	Programme	2006-2007			2007-2008			2008-2009			2009-2010			2010-2011			Moyenne annuelle
		Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre		
ARVI	Bac en arts visuels (orientation enseignement)	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	126	0,91	126	0,91	126	0,91	126	0,91	132	0,96	126	0,91	127	0,93	
CHIM	BSc spéz. chimie	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	138	0,91	138	0,91	138	0,91	138	0,91	138	0,91	138	0,91	138	0,93	
CHIM	MSc (chimie)	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	15	1,1	11	1,2	12	1,1	11	1,1	12	1,2	12	1,2	12	1,2	
DROIT	Maîtrise en droit	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	40	0,38	40	0,28	40	0,30	40	0,28	40	0,28	40	0,30	40	0,31	
ECON	B Sc. Sociales spéc. économie	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	9	1,2	9	0,7	9	0,7	9	0,7	9	0,7	9	0,7	9	0,7	
ECON	MA Éd (enseignement ressource)	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	27	0,33	27	0,44	24	0,37	24	0,37	24	0,37	24	0,38	25	0,33	
EDUC	MA Éd (administration scolaire)	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	66	0,6	60	0,63	63	0,60	60	0,55	57	0,57	61	0,58	61	0,54	
GEOG	BA spéz. géographie	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	114	0,58	114	0,53	114	0,55	114	0,53	114	0,53	114	0,50	114	0,54	
GEOG	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	21	0,30	69	0,35	69	0,35	69	0,35	69	0,35	69	0,35	69	0,35	69	0,30
GEOG	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	96	0,44	96	0,25	96	0,38	96	0,41	96	0,41	96	0,41	96	0,41	96	0,38
GEOG	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	27	0,69	39	0,54	39	0,62	39	0,62	39	0,62	39	0,54	39	0,54	39	0,60
GEOG	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	60	0,56	108	0,56	60	0,56	60	0,56	108	0,44	108	0,44	108	0,44	108	0,51

Sigle	Programme	2006-2007						2007-2008						2008-2009						2009-2010						Moyenne annuelle Nombre de crédits	Ratio d'offre
		Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre				
HIST	BA spéci. histoire	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	57	48	60	56	48	108	0,44	108	0,56	108	0,44	108	0,44	108	0,44	108	0,53	57	54	108	0,50	54	0,50		
		Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	108	0,53	108	0,44																					
HIST	MA (histoire)	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	0	5/0	0	5/0	0	0	0	5/0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5/0	
LING	BA spéci. linguistique	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	36	24	36	36	36	60	0,60	60	0,60	60	0,60	60	0,60	60	0,60	60	0,60	30	30	32	32	30	32	32	
LING	MA (sciences du langage)	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	60	60	60	60	60	60	0,60	60	0,60	60	0,60	60	0,60	60	0,60	60	0,60	60	60	60	60	60	60	60	0,53
LITT/LING	Maitrise en français	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	12	6	12	12	12	51	0,24	51	0,24	51	0,24	51	0,24	51	0,24	51	0,24	51	51	51	51	51	51	51	0,21
LITT	BA spéci. études littéraires	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	24	18	24	24	24	66	0,36	66	0,36	66	0,36	66	0,36	66	0,36	66	0,36	66	66	66	66	66	66	66	0,35
ORCO	MA (orientation)	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	99	64	99	64	99	99	0,64	99	0,67	99	0,61	99	0,58	99	0,55	99	0,55	99	99	99	99	99	99	99	0,61
PHIL	BA spéci. philosophie	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	0	5/0	0	5/0	0	0	0	5/0	0	0	0	5/0	0	0	0	5/0	0	0	0	0	0	0	0	0	5/0
RETO	Bac. appliquée en intervention touristique	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	48	54	42	42	42	90	0,60	90	0,47	90	0,43	90	0,43	90	0,43	90	0,43	90	48	48	46	46	46	46	0,51
SOCI	B.Sc. Sociales spéc. sociologie	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	27	24	21	21	21	39	0,69	39	0,62	39	0,54	39	0,69	39	0,69	39	0,69	39	21	21	24	24	24	24	0,62
		Moyenne de l'ensemble des programmes																									

Source : Statistiques préparées par le Comité sur la viabilité

(*) Ce programme a subi des modifications.

Notes :

1. Un cours comprend les activités d'enseignement dans le cadre de cours magistraux et de type séminaire offerts pendant les trois sessions de l'année universitaire, y compris les laboratoires, les ateliers et les études dirigées. Sont exclus, les cours par tutorat ainsi que les cours offerts par l'Éducation permanente.

2. Pour les fins de ce tableau, un cours livré à plus d'un groupe n'est compté qu'une fois dans l'année universitaire.

3. Une case vide signifie l'absence de cours réguliers à ce niveau.

Tableau 6(b)

**Ratio d'offre de cours à option de la discipline en 1^{re} et 2^e années du programme, 2006-2007 à 2010-2011
(Formule: Crédits cours option_disc_prcn / Crédits totaux cours option_disc_prcn)**

Sigle	Programme	2006-2007				2007-2008				2008-2009				2009-2010				Moyenne annuelle	
		Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre		
ARVI	Bac. en arts visuels (orientation enseignement)	Crédits totaux cours option livrés_disc_prcn	18	1,00	18	1,00	18	1,00	18	1,00	18	1,00	18	1,00	18	1,00	18	1,00	
CHIM	BA spéc. chimie	Crédits totaux cours option prévus_disc_prcn	18	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
ECON	B Sc. Sociales spéc. économie	Crédits totaux cours option livrés_disc_prcn	0	0	6	0	9	0	6	0	3	0	9	0	7	0	7	0,50	
GEOG	BA spéc. géographie	Crédits totaux cours option prévus_disc_prcn	21	0,29	21	0,43	21	0,29	21	0,29	21	0,14	21	0,43	21	0,31	21	0,31	
HIST	BA spéc. histoire	Crédits totaux cours option livrés_disc_prcn	21	0,78	27	0,67	27	0,67	27	0,67	27	0,56	27	0,56	27	0,44	27	0,62	
LING	BA spéc. linguistique	Crédits totaux cours option prévus_disc_prcn	24	1,8	24	24	24	24	24	24	24	21	21	21	21	21	21	0,74	
LITT	BA spéc. études littéraires	Crédits totaux cours option prévus_disc_prcn	30	0,80	30	0,60	30	0,80	30	0,80	30	0,80	30	0,80	30	0,70	30	0,74	
PHIL	BA spéc. philosophie	Crédits totaux cours option prévus_disc_prcn	12	0,75	12	0,50	12	0,50	12	0,50	12	1,00	12	0,50	12	0,50	12	0,65	
SOC1	B Sc. Sociales spéc. sociologie	Crédits totaux cours option prévus_disc_prcn	21	0,86	21	0,71	21	0,86	21	0,71	21	0,71	21	0,71	21	0,71	21	0,74	
	Moyenne de l'ensemble des programmes		0,71		0,50		0,50		0,50		0,60		0,40		0,40		0,40		0,66
																		0,61	
																		0,66	

Tableau 6(c)

Ratio d'offre de cours à option de la discipline en 3^e et 4^e années du programme, 2006-2007 à 2010-2011
(Formule: Crédits cours option_disc_princ_livrés durant l'année/Crédits totaux cours option_disc_princ prévus dans le programme)

Sigle	Programme	Moyenne annuelle								
		2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Ratio d'offre de crédits			
	Bac en arts visuels (orientation enseignement)	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip 108	Nombre de crédits 108	Ratio d'offre 0,90	Nombre de crédits 120	Ratio d'offre 0,90	Nombre de crédits 114	Ratio d'offre 0,95		
ARVI		Crédits totaux cours option prévus_disc_princip 120	Nombre de crédits 120	Ratio d'offre 0,90	Nombre de crédits 120	Ratio d'offre 0,95	Nombre de crédits 120	Ratio d'offre 0,90		
	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip 15	Nombre de crédits 11	Ratio d'offre 0,38	Nombre de crédits 12	Ratio d'offre 0,28	Nombre de crédits 11	Ratio d'offre 0,28	Nombre de crédits 12	Ratio d'offre 0,28	
CHIM	BSc spé. chimie	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip 40	Nombre de crédits 40	Ratio d'offre 0,38	Nombre de crédits 40	Ratio d'offre 0,30	Nombre de crédits 40	Ratio d'offre 0,28	Nombre de crédits 40	Ratio d'offre 0,30
	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip 15	Nombre de crédits 15	Ratio d'offre 0,31	Nombre de crédits 18	Ratio d'offre 0,38	Nombre de crédits 9	Ratio d'offre 0,19	Nombre de crédits 15	Ratio d'offre 0,31	
ECON	B Sc. Sociales spéc. économie	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip 48	Nombre de crédits 48	Ratio d'offre 0,31	Nombre de crédits 48	Ratio d'offre 0,38	Nombre de crédits 48	Ratio d'offre 0,19	Nombre de crédits 48	Ratio d'offre 0,30
GEOG	BA spé. géographie	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip 39	Nombre de crédits 42	Ratio d'offre 0,48	Nombre de crédits 81	Ratio d'offre 0,52	Nombre de crédits 81	Ratio d'offre 0,52	Nombre de crédits 81	Ratio d'offre 0,47
HIST	BA spé. histoire	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip 33	Nombre de crédits 30	Ratio d'offre 0,42	Nombre de crédits 36	Ratio d'offre 0,38	Nombre de crédits 36	Ratio d'offre 0,41	Nombre de crédits 81	Ratio d'offre 0,44
LING	BA spé. linguistique	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip 27	Nombre de crédits 18	Ratio d'offre 0,56	Nombre de crédits 30	Ratio d'offre 0,38	Nombre de crédits 21	Ratio d'offre 0,46	Nombre de crédits 78	Ratio d'offre 0,46
LITT	BA spé. études littéraires	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip 48	Nombre de crédits 48	Ratio d'offre 0,56	Nombre de crédits 48	Ratio d'offre 0,63	Nombre de crédits 48	Ratio d'offre 0,44	Nombre de crédits 78	Ratio d'offre 0,41
PHIL	BA spé. philosophie	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip 78	Nombre de crédits 78	Ratio d'offre 0,62	Nombre de crédits 78	Ratio d'offre 0,62	Nombre de crédits 78	Ratio d'offre 0,58	Nombre de crédits 78	Ratio d'offre 0,50
SOCI	B Sc. Sociales spé. sociologie	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip 30	Nombre de crédits 39	Ratio d'offre 0,43	Nombre de crédits 69	Ratio d'offre 0,57	Nombre de crédits 69	Ratio d'offre 0,39	Nombre de crédits 69	Ratio d'offre 0,48
	Moyenne de l'ensemble des programmes		0,49		0,48		0,50		0,42	

Source : Statistiques préparées par le Comité sur la viabilité

Notes :

1. Un cours comprend les activités d'enseignement dans le cadre de cours magistraux et de type séminaire offerts pendant les trois sessions de l'année universitaire, y compris les laboratoires, les ateliers et les études dirigées. Sont exclus, les cours par tutorat ainsi que les cours offerts par l'Éducation permanente.
2. Pour les fins de ce tableau, un cours livré à plus d'un groupe n'est compté qu'une fois dans la même année universitaire.
3. Une case vide signifie l'absence de cours réguliers à ce niveau.

19) Ratio de cours de 1^{er} cycle livrés par des chargées et chargés de cours dans la discipline principale du programme

Les chargées et chargés de cours apportent une expertise et une diversité d'approches qui en font des partenaires fort prisés lorsque vient le temps de livrer un cours dans le cadre d'un programme d'études. Bien que très appréciée, cette contribution est néanmoins d'ordre ponctuel puisqu'il s'avère difficile pour les chargés de cours de partager les autres responsabilités du travail départemental avec le corps professoral de l'unité (p. ex. travail au niveau de l'assemblée départementale, de l'UARD, des comités à vocation académique ou même au chapitre des activités de RDC ou des services à la collectivité). Lorsque la disponibilité d'un trop faible nombre de professeures et professeurs oblige l'embauche d'une proportion élevée de chargés de cours, ceci peut créer une pression indue sur la capacité du corps professoral à effectuer le travail départemental nécessaire pour veiller à l'offre d'un programme de qualité. Les questions 19 et 20 cherchent à fournir un certain éclairage à ce sujet.

Veuillez remplir les sections a), b), c) de la question 19 du *Formulaire-réponses*. La section (a) traite du ratio pour l'ensemble du programme tandis que les sections (b) et (c) traitent respectivement des ratios pour les cours 1000-2000 et 3000-5000 (3000-4000 pour les programmes de 4 ans). Si votre programme est de 2^e cycle, veuillez passer à la question 20.

a) Formule du ratio pour l'ensemble du programme :

Crédits totaux de cours de 1^{er} cycle livrés dans la discipline principale par des chargé.e.s de cours

Crédits totaux de cours livrés dans la discipline principale du programme

Tableau 7(a) – Ratio de cours du programme livrés par des chargées et chargés de cours durant les cinq dernières années

	Ratio des cours du programme livrés par des chargé.e.s de cours	Ratio des cours du programme livrés par des chargé.e.s de cours	Ratio des cours du programme livrés par des chargé.e.s de cours	Ratio des cours du programme livrés par des chargé.e.s de cours	Ratio des cours du programme livrés par des chargé.e.s de cours
2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	
Crédits totaux de cours de la discipline principale livrés par des chargé.e.es de cours					
Crédits totaux de cours de la discipline principale livrés dans le programme					

- b) Formule du ratio pour l'ensemble du programme : Crédits totaux de cours de 1^{er} cycle livrés dans la discipline principale par des chargé.e.s de cours
Crédits totaux de cours livrés dans la discipline principale du programme

Tableau 7(b) – Ratio de cours de niveaux 1000/2000 livrés par des chargées et chargés de cours durant les cinq dernières années

	2006-2007	Ratio de cours 1000/2000 livrés par des chargé.e.s de cours	2007-2008	Ratio de cours 1000/2000 livrés par des chargé.e.s de cours	2008-2009	Ratio de cours 1000/2000 livrés par des chargé.e.s de cours	2009-2010	Ratio de cours 1000/2000 livrés par des chargé.e.s de cours	2010-2011	Ratio de cours 1000/2000 livrés par des chargé.e.s de cours
Crédits totaux 1000/2000 livrés dans la discipline principale par des chargé.e.s de cours										
Crédits totaux 1000/2000 livrés dans la discipline principale du programme										

- a) Formule du ratio pour les cours 3000/4000 : Crédits totaux de cours (niveaux 3000-5000) livrés dans la discipline principale par des chargé.e.s de cours
Crédits totaux de cours (niveaux 3000-5000) livrés dans la discipline principale du programme

Tableau 7(c) – Ratio de cours de niveaux 3000-4000-5000 livrés par des chargées et chargés de cours durant les cinq dernières années

	2006-2007	Ratio de cours 3000-5000 livrés par des chargé.e.s de cours	2007-2008	Ratio de cours 3000-5000 livrés par des chargé.e.s de cours	2008-2009	Ratio de cours 3000-5000 livrés par des chargé.e.s de cours	2009-2010	Ratio de cours 3000-5000 livrés par des chargé.e.s de cours	2010-2011	Ratio de cours 3000-5000 livrés par des chargé.e.s de cours
Crédits totaux 3000-5000 livrés dans la discipline principale par des chargé.e.s de cours										
Crédits totaux 3000-5000 livrés dans la discipline principale du programme										

20) Ratio de cours de 2^e cycle livrés par des chargées et chargés de cours
Veuillez répondre à la question 20 du Formulaire-réponses. Si votre programme n'est pas de 2^e cycle, veuillez passer à la question 21.

Formule du ratio pour les cours de 2^e cycle :

Crédits totaux de cours de 2^e cycle livrés par des chargé.e.s de cours
Crédits totaux de cours livrés dans le programme

Tableau 8 – Ratio de cours de 2^e cycle livrés par des chargées et chargés de cours durant les cinq dernières années

	Ratio de cours de 2 ^e cycle livrés par des chargées de cours	Ratio de cours de 2 ^e cycle livrés par des chargé.e.s de cours	Ratio de cours de 2 ^e cycle livrés par des chargées de cours	Ratio de cours de 2 ^e cycle livrés par des chargé.e.s de cours	Ratio de cours de 2 ^e cycle livrés par des chargées de cours
Crédits totaux de 2 ^e cycle livrés par des chargé.e.s de cours					
Crédits totaux de cours livrés dans le programme					

21) Ratio d'étudiantes et d'étudiants à temps complet par professeure et professeur à temps plein

Un programme viable doit attirer un nombre suffisant d'étudiants par professeure ou professeur. Afin de faire l'état de la situation dans votre programme, prière de répondre à la question 21 du Formulaire-réponses.

Formule pour le ratio :

Total des étudiantes et étudiants inscrits à temps complet dans le programme¹
Nombre de postes de professeures et professeurs à temps plein² affectés à la discipline

Tableau 9 – Ratio d'étudiants à temps complet par professeure et professeur à temps plein durant les cinq dernières années

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'étudiants et d'étudiants inscrits à temps complet dans le programme ¹					
Nombre de professeures et professeurs temporaires ² dans la discipline principale du programme					
Ratio d'étudiants et d'étudiants à temps complet par professeure et professeur temporaire					
Nombre de professeures et professeurs réguliers ² dans la discipline principale du programme					
Ratio d'étudiants et d'étudiants à temps complet par professeure et professeur régulier					

¹Consulter le tableau I de l'Annexe I pour trouver le nombre d'inscriptions dans le programme (les données comprennent les étudiants des 3 campus).

²Conformément à la définition de la convention collective.

22) Données historiques sur le nombre de professeures et professeurs par campus

Le nombre de professeures et de professeurs a une incidence sur la capacité de l'unité à offrir une diversité de cours et de perspectives. Le ratio établi à la question 21 est fondé sur les chiffres réseau. Afin de tenir compte du nombre de professeures et professeurs dans chaque campus, de s'assurer de ne pas créer de distorsion dans les ratios, et de prévoir pour les situations où certains professeurs de la discipline offrent des cours dans une autre unité, veuillez inscrire à la question 22 du Formulaire-réponses les données historiques du corps professoral de votre discipline par campus [p. ex. tableaux a), b) et c)] et apporter toutes précisions nécessaires dans la section Commentaires du tableau.

Tableau 10 (a) – Campus d'Edmundston - Données sur le corps professoral de la discipline au cours des dix dernières années

	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre de professeures et professeurs temporaires ¹ dans la discipline principale du programme										
Nombre de professeures et professeurs réguliers ¹ dans la discipline principale du programme										
Commentaires										

¹Conformément à la définition de la convention collective.

Tableau 10 (b) – Campus de Moncton - Données sur le corps professoral de la discipline au cours des dix dernières années

	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre de professeures et professeurs temporaires ¹ dans la discipline principale du programme										
Nombre de professeures et professeurs réguliers ¹ dans la discipline principale du programme										
Commentaires										

¹Conformément à la définition de la convention collective.

Tableau 10 (c) – Campus de Shippagan - Données sur le corps professoral de la discipline au cours des dix dernières années

	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre de professeures et professeurs temporaires ¹ dans la discipline principale du programme										
Nombre de professeures et professeurs réguliers ¹ dans la discipline principale du programme										
Commentaires										

¹Conformément à la définition de la convention collective.

23) Profil actuel du corps professoral de la discipline

Le Comité s'intéresse à la diversité des champs d'expertise des professeures et professeurs présentement affectés à votre discipline étant donné les retombées de ces compétences sur la qualité de votre programme. Veuillez préciser, à la question 23 du Formulaire-réponses, le profil par campus [p. ex. tableaux i), ii) et iii)] du corps professoral de votre discipline et apporter toutes précisions nécessaires dans la section Commentaires du tableau.

Tableau 11(i) - Profil du corps professoral de la discipline au campus d'Edmundston

Corps Professoral	Nombre de professeur.e.s	Liste de professeur.e.s (Noms)	Domaine d'enseignement	Champs d'expertises (3 principaux champs)	Commentaires
Chargeées et chargés de cours					
Professeures et professeurs temporaires					
Professeures et professeurs réguliers					

Tableau 11(ii) - Profil du corps professoral de la discipline au campus de Moncton

Corps Professoral	Nombre de professeur.e.s	Liste de professeur.e.s (Noms)	Domaine d'enseignement	Champs d'expertises (3 principaux champs)	Commentaires
Chargées et chargés de cours					
Professeures et professeurs temporaires					
Professeures et professeurs réguliers					

Tableau 11(iii) - Profil du corps professoral de la discipline au campus de Shippagan

Corps Professoral	Nombre de professeur.e.s	Liste de professeur.e.s (Noms)	Domaine d'enseignement	Champs d'expertises (3 principaux champs)	Commentaires
Chargées et chargés de cours					
Professeures et professeurs temporaires					
Professeures et professeurs réguliers					

24) Allocation des autres ressources humaines directement affectées à la discipline

Afin de prendre la mesure du personnel de soutien et autre personnel technique et/ou professionnel directement affectés à votre discipline, prière de fournir le nombre d'effectifs pour les années 2006-2007 à 2010-2011 et les inscrire dans le tableau paraissant à la question 24 du Formulaire-réponses. Si vous partagez certaines de ces ressources avec une/plusieurs autres unités, veuillez préciser les modalités du partage afin que le Comité ait une idée du pourcentage des ressources affecté à votre service.

Tableau 12 – Personnel non professoral directement affecté à la discipline

Ressources délivrées à la discipline	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombres de postes (réguliers et temporaires) de personnel de soutien					
Nombre de postes (réguliers et temporaires) de personnel technique et/ou professionnel					
Commentaires					

25) Coût marginal du programme (en crédits-professeur)

Le Comité n'est pas en mesure d'obtenir de données financières spécifiques permettant de déterminer le bénéfice marginal net du programme. Donc, aux fins de cette étude, on s'en tient à la définition suivante du « *coût marginal du programme* »:

Nombre de crédits-professeur additionnels par année nécessaires dans la discipline pour assurer l'offre du programme.

Une estimation des calculs a été effectuée pour l'ensemble des programmes ciblés et le tout est reflété dans le tableau 13. Les calculs ont été faits en tenant compte des paramètres ci-dessous :

Programme de 1^{er} cycle :

- Dans le cas d'une discipline qui offre à la fois des programmes de spécialisation, de majeure, de mineure et des cours de service, le coût marginal de la spécialisation est la différence entre les crédits nécessaires de la discipline moins ceux qui sont nécessaires à l'offre du prochain programme dans la hiérarchie des programmes de 1^{er} cycle de la discipline. Si la discipline offre une majeure, c'est celui-

là qui est le prochain en liste dans cette discipline et le coût marginal de la spécialisation correspond ainsi au nombre de crédits de la discipline qu'il faut offrir au-delà de la majeure.

- Si la discipline offre deux programmes spécialisés, le coût marginal doit faire l'objet d'une analyse un peu différente, car elle doit tenir compte de l'aspect « cours originaux » spécifiques à chaque programme et les crédits-professeur additionnels nécessaires pour assurer l'offre de ceux-ci.

Programme de 2^e cycle :

- Dans le cas d'un programme de maîtrise où il s'agit du seul programme de 2^e cycle dans la discipline, le coût marginal est le nombre de crédits-professeur additionnels par année nécessaires dans la discipline pour assurer l'offre du programme de maîtrise.
- Si l'on compte plus d'un programme de maîtrise dans la discipline, l'ordre hiérarchique des programmes pour les fins du coût marginal commencera par le programme qui exige le plus de crédits-professeur par année dans la discipline. Le coût marginal sera donc la différence entre les crédits-professeur nécessaires de la discipline pour ce programme moins ceux qui sont nécessaires à l'offre du prochain programme en liste. Il faut aussi considérer les coûts liés à la direction de thèse ou de mémoire.

À la question 25 du *Formulaire-réponses*, veuillez valider les résultats fournis dans le tableau 13 ou présenter vos propres calculs avec commentaires et explications à l'appui. Vous aurez alors l'occasion d'identifier d'autres facteurs qui peuvent intervenir sur le coût marginal de votre programme dont celui, notamment, de pratiquer l'offre cyclée des cours pour en diminuer le coût annuel.